

DÉCOUVERTES

LE DEVOIR. LE MERCREDI 3 MAI 1995

Un Canadien à l'Académie des sciences de Paris

JEAN PICHETTE

L'Académie des sciences de Paris compte maintenant un Canadien parmi ses membres. Le professeur Pierre Deslongchamps, du département de chimie de l'Université de Sherbrooke, vient en effet d'être élu associé étranger de la vénérable institution fondée en 1666, sous le nom d'Académie royale des sciences, par le premier ministre de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert.

Composée de 130 académiciens, de nationalité française, répartis dans les divisions de sciences mathématiques et physiques et de sciences chimiques, naturelles, biologiques et médicales, l'Académie des sciences accueille également une centaine d'associés étrangers, élus à vie et choisis parmi la crème de la communauté scientifique internationale.

Mondialement reconnu principalement pour ses travaux sur la synthèse organique et sur le concept des effets stéréoelectriques en chimie organique, M. Deslongchamps, âgé de 57 ans, détient un Ph. D. de l'Université du Nouveau-Brunswick et enseigne à l'Université de Sherbrooke depuis 1967. Après une douzaine d'années de travail, l'équipe de chercheurs qu'il dirige a réalisé, en 1979, la synthèse totale du ryanodol, molécule la plus complexe à avoir alors été synthétisée. Ses travaux sur le contrôle stéréoelectronique des réactions organiques, entamés à la suite d'observations expérimentales lors de la synthèse du ryanodol, ont amené ces dernières années à élaborer un plan général de synthèse qui devrait permettre la synthèse stéréospécifique d'un très grand nombre de produits naturels et non naturels.

L'élection de M. Deslongchamps à l'Académie des sciences de Paris ne constitue que la dernière d'une longue liste d'honneurs et de bourses qui jalonnent sa carrière scientifique. Il a notamment été élevé au rang de fellow de la Fondation John Simon Guggenheim, de New York, en 1979, de l'Institut de chimie du Canada, en 1980, de la Royal Society, de Londres, en 1983, et de l'American Association for the Advancement of Science, en 1988. Lauréat du Prix Marie-Victorin, décerné par le gouvernement du Québec, en 1987, et médaille d'or canadienne en sciences pour l'année 1993, M. Deslongchamps a également reçu l'année dernière le prix de chimie organique R. U. Lemieux, décerné par la Société canadienne de chimie. Le titre de docteur *honoris causa* lui a par ailleurs été attribué par plusieurs universités, dont l'Université Pierre et Marie Curie, à Paris, en 1993.

Jean Pichette est journaliste indépendant.

EN BREF

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE PYRAMIDE EN ÉGYPTÉ

Le Caire (AFP) — Une nouvelle pyramide a été découverte la semaine dernière par une mission archéologique française au sud des pyramides de Guizeh, a annoncé hier le directeur local des antiquités, M. Zahi Hawass. « Cette découverte porte à 97 le nombre des pyramides retrouvées jusqu'à présent en Égypte », a-t-il dit. Selon lui, « l'année dernière, la mission française a retrouvé dans la région antique de Saqqara une porte fictive ensevelie dans les sables sur laquelle était inscrit le nom d'une reine, inconnue jusqu'à présent, Merit Ayet Es. La semaine dernière, la mission a découvert la pyramide de cette reine à quelques mètres de la porte ». « La pyramide a une hauteur estimée à environ 50 mètres, mais elle reste à moitié enfouie dans les sables. Elle remonte apparemment à la huitième dynastie, à la fin de l'Ancien Empire (2200 av. J.-C.), une période inconnue dans l'histoire de l'Égypte ancienne », a-t-il ajouté. Selon M. Hawass, certains archéologues estiment que cette pyramide appartient à la sixième dynastie « car elle se trouve à proximité de la pyramide du roi Pépi II ».

LE VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE FAVORISERAIT LA MALADIE DE CROHN

Paris (AFP) — La vaccination contre la rougeole pourrait jouer un rôle dans la survenue de maladies inflammatoires des intestins, comme la maladie de Crohn, selon une étude publiée dans la revue médicale britannique *The Lancet*. L'équipe du docteur Andy Wakefield, du Royal Free Hospital de Londres, avance une association entre deux maladies inflammatoires intestinales (maladie de Crohn et rectocolite hémorragique) et la vaccination contre la rougeole (à base de virus vivant atténué, dénommé souche Schwarz) sans se risquer toutefois à établir un lien formel de cause à effet. Selon l'étude, le risque de maladie de Crohn serait trois fois supérieur parmi les anciens vaccinés et deux fois et demi supérieur pour la rectocolite hémorragique comparé à un groupe « témoin ». Une différence qui n'est pas retrouvée pour une autre affection intestinale, la maladie coeliaque. L'hypothèse repose sur la mise en évidence de virus de la rougeole dans l'intestin de patients atteints de colites inflammatoires.

La guerre des insectes

Des millions de trichogrammes viendront bientôt à la rescousse des choux, choux-fleurs et brocolis

ÉLAINE HÉMOND

Dans la banlieue de Québec se trouve une usine pas comme les autres. Le travail de production n'est pas fait par des hommes et des femmes, mais bien par des milliards d'œufs qui, maintenus en conditions contrôlées, se développent sur un étalage de coussins blancs et farineux. Les produits que fabrique la firme Bio-Contrôle sont des insectes. Des insectes parasitoïdes et prédateurs qui, demain, seront lâchés aux trousses de leurs cousins ravageurs des cultures. Inaugurée en novembre dernier, la première usine productrice d'agents de lutte biologique au Québec devrait atteindre son rythme de croisière à l'été 1996.

À terme, cette usine produira chaque jour un kilo d'œufs de pyrale méditerranéenne qui est l'hôte factice du trichogramme. Sachant qu'un gramme contient 35 000 œufs, on estime qu'une fois inoculés avec le trichogramme, ils donneront naissance à environ 30 millions de ces insectes parasitoïdes. Produite à ce rythme sur une base annuelle, cette armée ailée est susceptible de protéger la totalité des cultures crucifères au Québec. De quoi remplacer les quelques 50 tonnes d'insecticides chimiques appliqués annuellement sur les choux, choux-fleurs et brocolis.

« Si l'utilisation à grande échelle d'insectes prédateurs et parasitoïdes en agriculture remonte à plusieurs décennies en ex-URSS et en Chine, et à au moins dix ans en Europe, au Québec, nous assistons à une primeur, explique Guy Boivin, chercheur d'Agriculture et agroalimentaire Canada. Les souches d'insectes utilisées ailleurs n'étaient pas transposables ici en raison du climat et de la nature différente de nos ravageurs. Il n'y avait d'autre choix que de sélectionner des souches d'insectes adaptés à nos besoins. »

C'est désormais chose faite, du moins en partie. Dans ses laboratoires de Saint-Jean-sur-Richelieu, Guy Boivin s'est attaché, depuis trois ans, à cibler parmi quelque 30 espèces de petites guêpes (trichogrammes) issues du monde entier, celle qui allait s'attaquer le plus efficacement aux œufs des lépidoptères ravageurs de nos cultures de crucifères (chou vert, chou-fleur, brocoli, chou chinois, chou de Bruxelles...). Ces ravageurs sont des papillons qui deviennent rapidement des chenilles friandes du feuillage des légumes. Jusqu'à présent, dans les grandes cultures québécoises, on lutte contre ces insectes avec une panoplie de pesticides chimiques. Résultats: pollution environnementale, dérèglement de l'écosystème et dépenses farineuses dont les profits vont à des firmes étrangères.

À partir de l'été 1996, les producteurs québécois de crucifères seront invités à abandonner les insecticides chimiques au profit des trichogrammes. « Ces insectes se développent obligatoirement au dépens des œufs d'autres insectes, il est donc nécessaire d'utiliser un hôte factice pour les produire et les transporter, explique Denis Bouchard, directeur de la R et D chez Bio-Contrôle, à Sainte-Foy. L'hôte factice dont nous nous servons, la pyrale méditerranéenne, est une variété de lépidoptère absolument inoffensive pour les cultures, les humains et les animaux. »

Mettez m'en deux kilos...

L'agriculteur intéressé par la méthode biologique achètera donc bientôt des œufs de cette pyrale méditerranéenne qui auront précédemment été inoculés avec des larves de trichogrammes. Quelques jours après leur dispersion dans les champs, des millions de petites guêpes prendront leur envol à la recherche de leurs hôtes de prédilection, les œufs des insectes ravageurs que sont la pieride du chou, la fausse teigne et la fausse arpentuse. L'effet est rapide. La durée de vie des trichogrammes étant très courte (trois à quatre jours), ces petites guêpes ne tarderont pas à s'installer sur les œufs des insectes cibles, dont elles se nourriront jusqu'à les détruire.

Guy Boivin estime que l'efficacité des trichogrammes est supérieure à celle des *B.t.* (*Bacillus thuringiensis*), ces agents viraux aux propriétés insecticides déjà utilisés par certains agrobiologistes dans les cultures de crucifères. « Les trichogrammes ont l'avantage d'intervenir directement sur les œufs des ravageurs et de les tuer avant que la chenille n'ait eu le temps d'éclorre et de se propager, dit-il. Les *B.t.* n'étant efficaces que sur les chenilles, l'agriculteur n'a pas le choix de tolérer un minimum de dégât. »

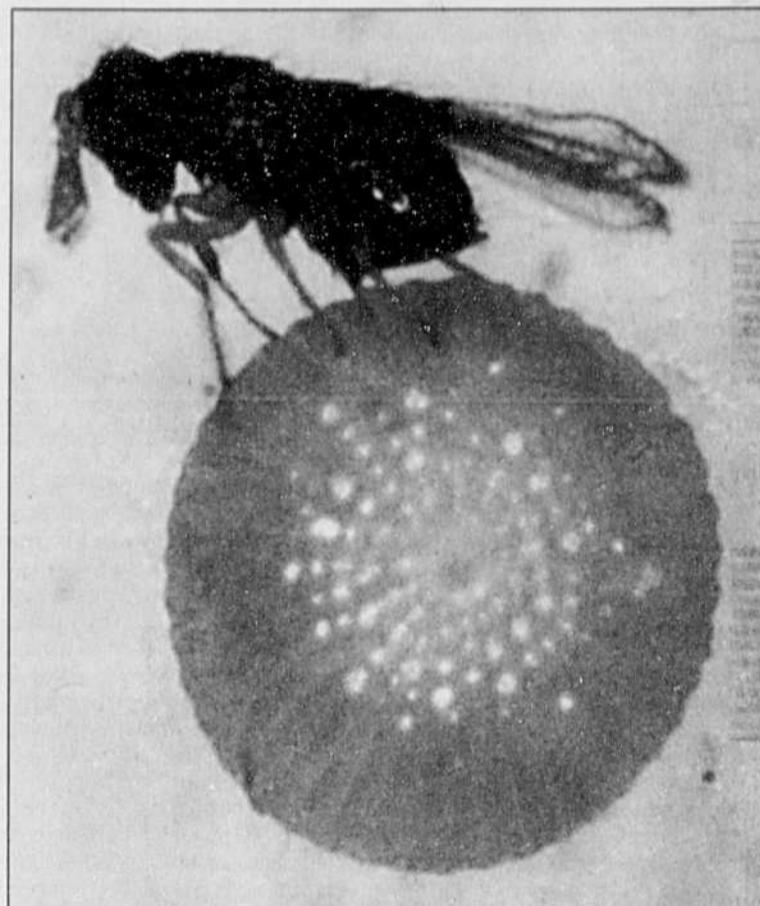
Faut-il voir dans de tels lâchers un risque de propager des insectes non prévus dans notre écosystème? Selon Denis Bouchard, les effets indésirables de cette méthode sont pratiquement inexistantes. « Les trichogrammes se déplacent de quelques mètres seulement, le seul risque est que certains insectes soient entraînés par les courants d'air vers des boisés où, éventuellement, ils risqueraient de parasiter quelque lépidoptère non nuisible. Rien, comparé aux pulvérisations d'insecticides chimiques qui ne font généralement pas dans le détail. » De plus, le trichogramme lâché ne se reproduira pas dans le milieu. Au risque de décevoir ceux qui se réjouissaient d'une solution permanente, il faudra répéter l'opération chaque année!

Si des lâchers expérimentaux de trichogrammes seront faits dans les grandes cultures au cours de l'été prochain, ce n'est qu'en 1996 et 1997 que la compagnie Bio-Contrôle prévoit être à même de fournir tous les producteurs québécois de crucifères. « Nos installations sont prévues pour produire suffisamment de trichogrammes pour couvrir les 3000 hectares de cultures du Québec et même déborder en Ontario et aux États-Unis, précise M. Bouchard. Nous estimons, en effet, que la souche développée ici conserve son efficacité dans un rayon de 500 à 700 km de Montréal. »

Ce développement biotechnologique est le fruit de l'un de ces partenariats élargis dont on nous vante actuellement les mérites. Ainsi, aux compétences et aux investissements de 578 000 \$ de l'entreprise Bio-Contrôle, se sont ajoutés les apports du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), d'Agriculture et agroalimentaire Canada et du gouvernement du Québec, par l'entremise du Centre québécois de valorisation de la biomasse (CQVB). Le Fonds agroforestier, un fonds de capital de risque créé conjointement par le Fonds de solidarité de la FTQ et l'Union des producteurs agricoles, a également mis des billes dans le projet.

Cette initiative annoncerait-elle l'ouverture d'une brèche dans le marché des pesticides au Québec? Une récente rapport d'Environnement et Faune Québec indique que, depuis dix ans, les ventes de pesticides ont augmenté de 21 % alors que les superficies cultivées ne se sont accrues que de 6 %.

Élaine Hémond est journaliste indépendante.



Un trichogramme sur un œuf de lépidoptère.

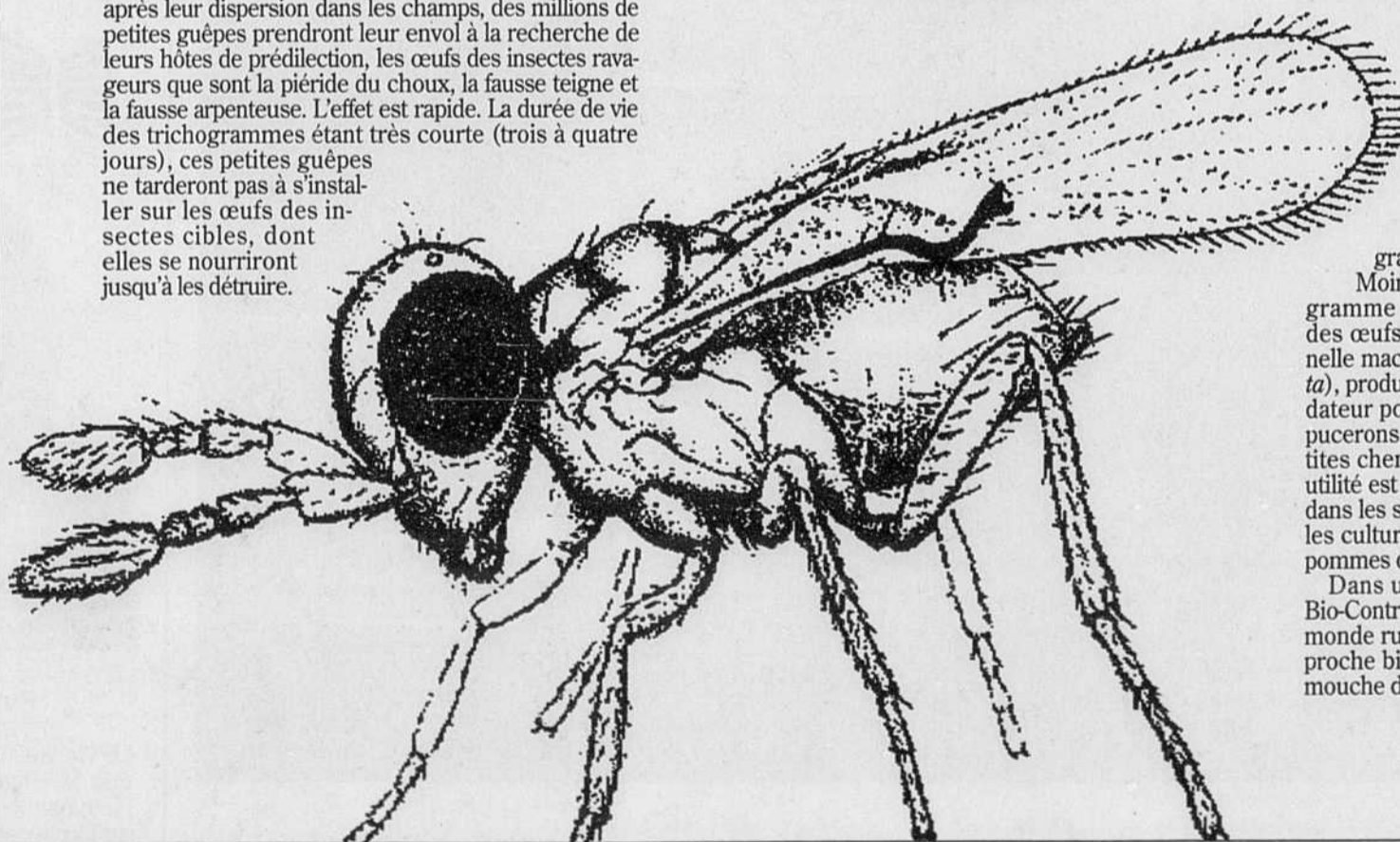
Coccinelles et autres bibittes

Parallèlement aux trichogrammes destinés aux cultures de choux de toutes sortes, la première bio-usine du Québec développe un autre trichogramme ciblant, cette fois, la pyrale du maïs.

Ce papillon est l'un des ravageurs les plus coûteux pour le Québec en termes de dégâts dans les cultures, de dépense en produits chimiques et d'impact environnemental. Introduit accidentellement en Amérique en 1910 et identifié au Québec la première fois en 1926, cet insecte a motivé les premiers pas de la lutte biologique au Canada. Depuis 1920, pas moins de 17 espèces de parasitoïdes ont été testées (mais sans grand succès) dans l'est du Canada. Parallèlement, les expériences européennes ont été probantes et ont inspiré la R-D menée par Bio-Contrôle, où l'on est désormais convaincu que la souche de trichogramme adoptée est la bonne. Moins fine gueule que le trichogramme qui ne s'accommode que des œufs de lépidoptères, la coccinelle maculée (*Coleomegilla maculata*), produite à Sainte-Foy, est un prédateur polyphage qui s'attaque aux pucerons, acariens, aleurodes et petites chenilles de lépidoptères. Son utilité est grande dans les vergers et dans les serres mais également dans les cultures de légumes comme les pommes de terre.

Dans un autre registre, la firme Bio-Contrôle est déjà connue dans le monde rural québécois pour son approche biologique de lutte contre la mouche des étables.

É. H.



DU 27 AVRIL AU 7 MAI 1995

CE SOIR (MERCREDI 3 MAI):

XIME / LES DERNIERS COLONS / BAB EL OUED CITY

VUES D'AFRIQUE

LES JOURNÉES DU CINÉMA AFRICAIN ET (RÉ)OLÉ

Cinémathèque québécoise - Centre O.N.F. - UQAM

Cinéma - télévision - débats - expositions - musique - spectacles - gastronomie

VUES D'AFRIQUE 67, rue Ste-Catherine Ouest, 5^{me} étage Montréal, Québec H2X 1Z7 Tél.: (514) 284-3504

EN COLLABORATION AVEC:

INFO-ARTS Bell
790-ARTS
Frais d'appel acceptés

loto-québec

NOUBLIEZ PAS LE RALLYE-EXPOS

SPECTACLES GRATUITS TOUS LES SOIRS À 18H00

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓ -7,64	↑ +5,49	↑ +12,80	↓ -0,12	↑ +0,80
2110,73	4297,93	4328,88	73,64	389,10

Tassé
514 879-2100
1-800-55 Tassé

8,40* Intérêt annuel composé
5 ans, garanti P.Q.

Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

* sujet à changement

Des profits de 262 millions \$ sont jugés insuffisants

Péto-Canada licencie 700 employés

Calgary (PC) — Des profits de 262 millions \$ chez Péto-Canada ne suffiront pas pour éviter le licenciement de 700 employés au cours des 18 prochains mois.

«La société doit réduire son effectif et dégraisser une bonne part de son infrastructure pour attirer plus d'investissements», a indiqué hier le président du conseil et chef de la direction de Péto-Canada, Jim Stanford, lors de l'assemblée annuelle. «La société n'est pas encore en position d'attirer les investissements», a soutenu M. Stanford, qui a gagné 1,2 million \$ l'an dernier, dont des primes totalisant 324 000 \$.

Wilf Gobert, analyste du secteur pétrolier chez Peters Co., de Calgary,

estime que le rendement des investissements pour les actionnaires de Péto-Canada a atteint environ 9,3 % l'an dernier. «La rentabilité et le taux de rendement sont très, très insuffisants», a-t-il soutenu.

«Les actionnaires investissent parce que la société évolue dans un secteur rentable. Ce n'est pas un organisme de charité ou une société d'État. Ils veulent un meilleur taux de rendement.»

Péto-Canada a enregistré l'an dernier un profit de 262 millions \$, une hausse de 65 % par rapport à 1993. Mais le producteur de pétrole et de gaz naturel, propriété à 70 % du gouvernement fédéral, a affiché au premier trimestre une perte de 8 mil-

lions \$ ou 3 cents par action, a-t-on appris hier lors de l'assemblée annuelle.

Près de 250 travailleurs de ICG Propane, filiale de Péto-Canada, perdront leur emploi, a confirmé M. Stanford. ICG emploie actuellement 1050 personnes. Les 450 autres mises à pied toucheront les 4700 employés de Péto-Canada à l'échelle du pays.

La société va aussi fusionner ses services des produits, des ressources et des affaires corporatives, ce qui éliminera des doublons aux services de la planification financière, de la comptabilité et des ressources humaines, estime-t-on.

Cette restructuration coûte 52 millions \$, mais les résultats du premier trimestre auraient été en baisse de

toutes façons comparativement aux profits de 72 millions \$ enregistrés en 1994, a indiqué M. Stanford.

L'imputation spéciale de 52 millions \$ couvre les indemnités de départ, les espaces de bureaux inoccupés et les baux.

«Il est toujours douloureux de procéder à des mises à pied mais la société doit le faire. Les indemnités de départ seront très bonnes», a promis M. Stanford, sans indiquer si d'autres mises à pied seront nécessaires. «Il n'y a aucune garantie. Ce secteur de l'industrie n'est plus stable.»

Ces mises à pied s'ajoutent au millier d'emplois déjà éliminés dans le secteur pétrolier canadien depuis l'automne dernier.

Le taux d'escompte est abaissé à 8 %

Les banques pourraient suivre le mouvement

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le ferme maintien du dollar canadien dans la zone des 73,50 cents américains depuis plus d'un e semaine a favorisé une diminution de 17 centièmes du taux directeur de la Banque du Canada, qui s'est donc établi à 8 %.

Après avoir frôlé les 74 cents américains sur les marchés asiatiques comme sur les marchés européens, la devise canadienne a été ramenée par les acteurs nord-américains à l'intérieur d'un couloir aux extrémités différentes. De ce côté-ci de l'Atlantique comme du Pacifique, la devise canadienne s'est transigée, à son plus fort, à 73,79 cents américains, et à 73,63 cents à son plus faible. Elle a clôturé à 73,64 cents, en baisse de 12 centièmes sur le niveau observé avant-hier.

Economiste en chef du Mouvement Desjardins, Gilles Soucy a estimé que si la devise canadienne n'a pas emprunté le chemin creusé par les investisseurs étrangers, c'est grâce, ou, selon le point de vue, à cause des interventions qu'a signées la Banque du Canada. À son avis, la Banque centrale loge toute sa politique monétaire à l'enseigne de la prudence, l'extrême prudence, en attendant de savoir si la Réserve fédérale va commander une autre majoration des taux à la faveur de sa réunion des 17 et 18 mai prochains.

Dans le contexte actuel, les autorités monétaires du Canada veulent évi-

ter à tout prix des fluctuations trop brusques du dollar afin de ne pas se retrouver dans une situation analogue à celle observée l'automne dernier alors que l'écart entre les bons américains et canadiens s'était retrouvé à zéro.

Présentement, la marge de manœuvre de la Banque centrale en cette matière — on parle de l'écart avec les États-Unis — est de 180 points, soit un écart suffisamment marqué pour nous permettre d'absorber une hausse de 25 centièmes des taux américains. S'il y a augmentation de ces derniers, mais une augmentation de 50 centièmes et plus, alors il est vraisemblable que la Banque du Canada imprimera une tendance à la hausse au taux directeur.

Chose certaine, a rappelé l'économiste de Desjardins, c'est l'évolution de l'économie américaine qui fixe actuellement les politiques monétaires canadiennes. À ce propos, cet expert a souligné que la communication des chiffres concernant l'emploi aux États-Unis constituera en soi une indication intéressante sur l'évolution des taux.

Avec cette retraite du taux directeur, l'écart avec le taux préférentiel des banques s'est passablement élargi. Il est actuellement de 175 centièmes, soit passablement au delà de la marge conventionnelle ou historique des 100 points. Vu cette marge, M. Soucy a souligné qu'une diminution du taux préférentiel, qui est présentement à 9,75 %, est plus que possible.

EN BREF

CN: 124 MILLIONS \$ DE BÉNÉFICE

(PC) — Le Canadien National a réalisé un bénéfice net de 124 millions \$ durant le trimestre échu le 31 mars, contre seulement 2 millions \$ au premier trimestre de 1993. Selon le président Paul Tellier, cela démontre que «les mesures prises ces deux dernières années au CN produisent des résultats tangibles», cela malgré neuf jours de grève en mars, note-t-il dans un communiqué. Le transport par rail de marchandises comme le charbon, le soufre et les engrais, les produits forestiers, les automobiles et autres produits industriels a obtenu notamment des gains marqués.

NOROIS: DÉCISION SUSPENDUE

La Corporation Brasserie Lakeport a obtenu hier en Cour supérieure du Québec la suspension de la décision de la Régie des alcools, des courses et des jeux, rendue le 25 avril, lui interdisant de fabriquer et de distribuer au Québec la bière Norois, marque privée de bière de Métro-Richelieu et mise en vente presque exclusivement par cette chaîne d'alimentation. La suspension demeure en vigueur jusqu'à ce que la Cour supérieure soit saisie de la requête en révision judiciaire, soit le 15 mai. Le 25 avril, à la suite d'une demande conjointe de l'Association des brassiers du Québec, de Molson-O'Keefe et de Labatt, la Régie renversait sa propre décision du 22 juin 1994, laquelle autorisait Lakeport à fabriquer et à distribuer au Québec la bière Norois, maintenant disponible dans plus de 1000 points de vente et s'accapant environ 2 % des ventes de bière pour consommation à domicile au Québec, selon le communiqué de Lakeport.

Les salaires élevés seraient imposés trop lourdement

Un sous-ministre y voit un sérieux désavantage pour le Canada

Ottawa (PC) — Le Canada pourrait devoir réduire les impôts des hauts salariés afin de demeurer concurrentiel sur les marchés internationaux, estime le sous-ministre fédéral des Finances.

Si on se fie aux normes internationales, les travailleurs canadiens gagnant 75 000 \$ à 200 000 \$ paient trop d'impôts, a soutenu hier le sous-ministre David Dodge lors d'une conférence sur l'économie, à Ottawa.

Selon M. Dodge, les sociétés installées ici ou à l'étranger soutiennent que les taux d'imposition élevés rendent difficile la mise en place d'activités de très haute technologie au Canada.

Tout en haut de l'échelle, le salaire après impôts de travailleurs résidant dans certaines provinces canadiennes peut être inférieur de 15 000 \$ à celui de confrères d'États américains limitrophes, explique M. Dodge. Mais, ajoute-t-il, toute tentative de réformer le régime fiscal découlera d'une décision politique, et les choix ne seront pas simples. «Nous nous en remettons tellement à la fiscalité des particuliers au Canada comparativement aux autres pays, mais aussi par rapport aux États-Unis.»

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a déjà manifesté son intention de revoir tout le régime fiscal, mais souhaite le faire graduellement. Depuis leur victoire de 1993, les libéraux ont réduit les impôts des entreprises, sans jamais toucher ceux des particuliers. En fait, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour accroître le fardeau fiscal des hauts salariés en éliminant ou réduisant des déductions fiscales.

Le sous-ministre des Finances estime que les impôts sur le revenu des entreprises, les cotisations sociales et la plupart des autres taxes demeurent plutôt concurrentielles avec les autres pays. Mais les sociétés, a-t-il dit, se demandent comment recruter ou garder des travailleurs hautement spécialisés ou des professionnels talentueux qui voient leurs primes ou augmentations de salaires gobées par les hausses d'impôts.

«Ce qu'ils nous disent (les entreprises), c'est que vous avez beau rendre le régime fiscal des entreprises attrayant, si le travailleur de 33 ans voit plus d'avantages à aller en Caroline du Nord plutôt qu'à Ottawa ou Waterloo, et bien vous perdez cette main-d'oeuvre», a-t-il expliqué.

7110 faillites au Canada en mars

Les signes de ralentissement se multiplient

Ottawa (PC) — Le taux des faillites a de nouveau pris de l'ampleur, le ministère de l'Industrie ayant signalé pas moins de 7110 banqueroutes commerciales et personnelles au Canada, en mars, contre 5983 en février et 6571 en mars 1994.

Ces données portent à 18 247 le nombre des faillites commerciales et personnelles depuis le début de l'année, contre 16 590 durant la même période de l'année dernière.

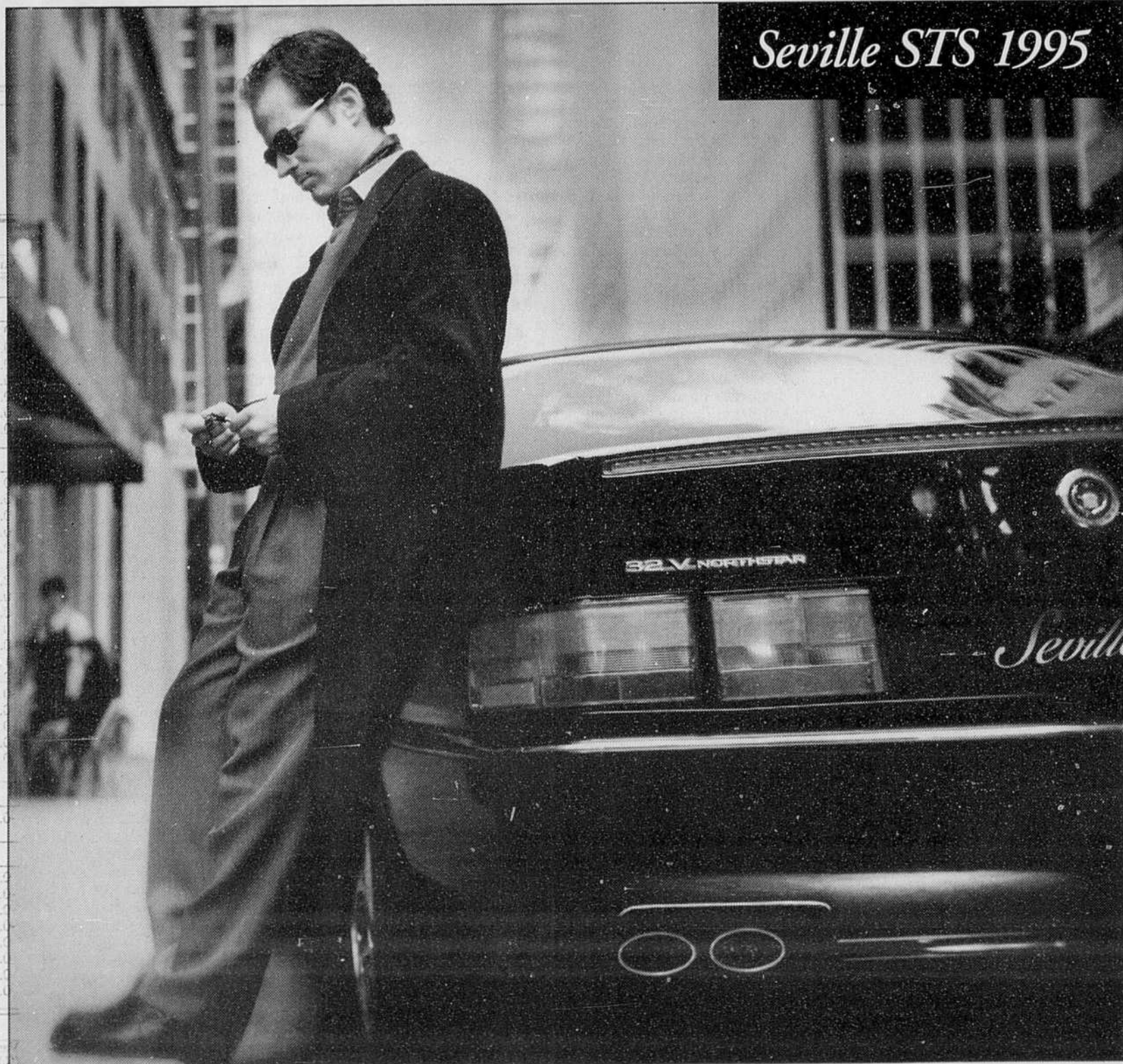
Autre signe de ralentissement: la semaine dernière, Statistique Canada avait révélé que l'économie canadienne avait connu un recul de 0,1 % au cours du mois de février. Malgré tout, certains analystes, notamment ceux de la Banque Royale, prévoient que la croissance de l'économie canadienne atteindra 4 % cette année. Ils estiment que l'économie connaît seulement un répit après avoir bénéficié d'une croissance très rapide l'an dernier.

Quant aux manufacturiers, ils ont fait savoir à Statistique Canada qu'ils sont plus pessimistes, à l'heure actuelle, qu'ils ne l'étaient lors du premier trimestre de l'année. Lors d'un

sondage réalisé en avril, Statistique Canada a découvert une chute brutale du nombre de manufacturiers prévoyant accroître leur production au cours du prochain trimestre. On s'inquiète également de ce que les stocks soient trop élevés.

Pour prendre le pouls des manufacturiers, l'agence fédérale utilise un système complexe permettant de mesurer l'écart d'opinion entre les producteurs prévoyant une hausse du carnet de commandes et ceux qui envisagent une baisse de production. Cet écart est tombé de 30 points à moins dix. En termes de pourcentage, 24 % des manufacturiers interrogés prévoient une baisse de production tandis que 14 % envisagent une hausse du carnet de commandes.

Les facteurs expliquant le pessimisme des manufacturiers, selon Statistique Canada: les taux d'intérêt, le ralentissement de la construction domiciliaire au Canada et aux États-Unis, la hausse des prix des matières premières, la baisse des ventes de voitures et la chute des ventes au détail.



Seville STS 1995

895 \$* par mois pour faire partie d'une classe à part.

Mettez enfin la main sur la Cadillac Seville STS 1995 et faites l'expérience ultime de la conduite automobile. La puissance de 300 chevaux, les réflexes ultrasensibles du système Northstar

et tous les privilèges de posséder

une Cadillac pour seulement

895 \$* par mois pour 36 mois

avec versement initial de 5 500 \$.

Vous voyez, faire partie d'une classe à part n'a jamais été aussi simple.

* Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 500 \$.
Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 1 025 \$ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km.
Préparation et transport inclus.
Taxes en sus.



Vos concessionnaires
Cadillac


Imasco


Purdy Crawford



Brian M. Levitt

Le Conseil d'administration d'Imasco a le plaisir d'annoncer que M. Brian M. Levitt, jusqu'ici président et chef de l'exploitation, assume désormais les responsabilités de chef de la direction, en remplacement de M. Purdy Crawford. M. Crawford demeure président du Conseil. La nouvelle division de responsabilités est entrée en vigueur le 2 mai 1995, à l'issue de l'assemblée annuelle de la Société.

M. Crawford continue à diriger le Conseil et le comité de direction, et il conseillera M. Levitt dans ses nouvelles fonctions de Président et chef de la direction. Il demeure aussi président du Conseil de Services financiers CT.

Imasco Limitée est une importante société canadienne de produits et de services de consommation qui exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ses opérations en propriété exclusive sont Imperial Tobacco, Hardee's Food Systems, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, Le Groupe UCS et Entreprises Imasco. Imasco détient aussi environ 98 % des actions ordinaires de Services financiers CT, la compagnie-mère du groupe d'entreprises Canada Trust au Canada et de First Federal Savings and Loan Association of Rochester aux États-Unis.

ÉCONOMIE

Télélobe vise une expansion rapide à l'étranger

FREDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Télélobe veut accroître de près du double le trafic sur son réseau de communications intercontinentales d'ici trois ans, par le moyen d'une stratégie d'expansion rapide à l'étranger.

Dans le cadre de son discours aux actionnaires, hier à Montréal, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la société, le président et chef de l'exploitation de Télélobe, André Lebel, a indiqué que son entreprise projetait d'augmenter de près d'un milliard de minutes les communications sur son réseau d'ici 1998. En 1994, la société a assuré le transport de communications pour une durée totale de 1,5 milliard de minutes.

Télélobe est une société spécialisée dans la transmission de communications téléphoniques intercontinentales, par le moyen de câbles sous-marins ou par satellites. Elle possède le monopole au Canada dans ce secteur d'activités. Télélobe a également entrepris le virage multimédia, en investissant notamment dans la construction du nouveau câble transatlantique Cantat-3.

Au cours des deux dernières années, Télélobe a déjà conclu des ententes avec différents télécommunicateurs nationaux étrangers pour le transit de

93 millions de minutes de communications intercontinentales, soit près de 10 % de l'objectif d'un milliard. «En 1995, nous estimons que ces types d'ententes généreront un trafic qui s'élèvera à plus de 150 millions de minutes. Et le chiffre d'un milliard de minutes demeure notre cible pour 1998», a déclaré M. Lebel.

Au cours d'une rencontre de presse, le président et chef de la direction de Télélobe, Charles Sirois, a précisé que la stratégie d'expansion s'appuyait notamment sur la mise en place d'un important réseau de bureaux de ventes à travers le monde. Au cours des deux dernières années, la société a procédé à l'ouverture de bureaux notamment à Londres, Francfort, Moscou, Washington, Hong-Kong, Tokyo, New York et Singapour. Ces points de service, a expliqué M. Sirois, ont pour but essentiel de dénicher de nouveaux clients.

Au plan technologique, la société peut compter notamment sur la mise en service, depuis novembre dernier, d'un nouveau câble sous-marin optique entre le Canada et l'Europe, appelé Cantat-3. Télélobe a investi 400 millions \$ US pour l'implantation de cette nouvelle liaison qui, à elle seule, a une capacité supérieure à tous les autres câbles transatlantiques réunis. En plus des communications téléphoniques, Cantat-3 permet d'offrir tous les services

multimédias, y compris la transmission de données vidéo numériques. Pour optimiser l'utilisation de Cantat-3, Télélobe a entrepris la construction d'une nouvelle liaison. Canus-1, qui reliera le nouveau câble transatlantique au réseau américain. Ce projet sera complété à la fin de l'année.

M. Sirois ne cache pas que le marché américain constitue l'une des cibles prioritaires de la stratégie d'expansion de Télélobe. Celui-ci rappelle que le marché nord-américain représente 43 % de toutes les communications intercontinentales effectuées à travers le monde.

Au cours de son allocution, André Lebel a dit estimer que son entreprise était tout à fait en mesure de faire face à la concurrence internationale. «Le contrôle des coûts et la compétitivité de nos tarifs, a-t-il souligné, sont parmi nos principales armes sur le marché international.»

Télélobe a déclaré hier un bénéfice net de 16,7 millions \$ au cours du premier trimestre de 1995, (une augmentation de 16 % par rapport au même trimestre l'an dernier). Au chapitre des ventes, la société a enregistré des revenus de 379,8 millions \$, soit un accroissement de 8 % par rapport à la même période l'an dernier. Pour l'ensemble de 1994, Télélobe a réalisé un bénéfice net de 90,9 millions \$ sur des revenus de 1,5 milliard \$.

American Airlines lance son service Miami-Montréal

LE DEVOIR

American Airlines a inauguré hier un nouveau service entre Montréal et Miami, sa plaque tournante de l'Est américain et point d'entrée majeur pour l'Amérique latine. Les vols quotidiens directs sur ce créneau, acheté il y a quelques mois de Delta Airlines, se feront sur des Super 80, de McDonnell Douglas.

De Miami, American Airlines et sa filiale régionale, American Eagle, offre environ 280 vols quotidiens à destination de plus de 80 villes diffé-

rentes. American a également inauguré hier un nouveau service Toronto-Miami et Vancouver-Dallas/Fort Worth. Le 26 mai prochain, elle assurera son premier vol Montréal-Dallas/Fort Worth, ainsi qu'entre Calgary, Ottawa et Winnipeg et sa plaque tournante de Chicago. Le 1er juin, American Eagle inaugurera à son tour une liaison directe entre Montréal et l'aéroport JFK, de New York. Le transporteur d'appoint d'AMR devrait également relier JFK à Halifax et Ottawa dès le 15 juin, et JFK à Québec à partir du 1er juillet.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4003	Hong-Kong (dollar)	0,1811
Allemagne (mark)	0,9858	Indonésie (rupiah)	0,00038
Australie (dollar)	1,0236	Italie (lire)	0,000845
Barbade (dollar)	0,7046	Jamaïque (dollar)	0,0466
Belgique (franc)	0,049062	Japon (yen)	0,01625
Bermudes (dollar)	1,3757	Mexique (peso)	0,2605
Brsil (real)	1,5639	Pays-Bas (florin)	0,9057
Carabes (dollar)	0,5119	Portugal (escudo)	0,00968
Chine (renminbi)	0,1683	Royaume-Uni (livre)	2,1949
Espagne (peseta)	0,01144	Russie (rouble)	0,00027
États-Unis (dollar)	1,3580	Singapour (dollar)	1,0032
Europe (ECU)	1,8177	Suisse (franc)	1,2274
France (franc)	0,2765	Taiwan (dollar)	0,0546
Grèce (drachme)	0,0064	Venezuela (bolivar)	0,00812

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

INFORMATIQUE

Les droits et libertés de l'internaute

Il fallait s'y attendre... Devant le succès phénoménal que connaît le réseau de réseaux Internet, certains entrepreneurs veulent l'utiliser pour faire une piastre, même s'ils savent qu'ils auront fort à faire pour y réussir.

Comme on le sait, Internet est un réseau qui se veut libre de censure et à l'abri de toute intervention gouvernementale. D'après certains experts, c'est d'ailleurs cet accès sans contrainte et pratiquement gratuit qu'il offre à l'information et aux échanges d'idées qui explique son succès.

Mais cette liberté d'action donnée aux internautes n'est pas sans soulever d'autres questions peut-être même plus importantes.

On a vu assez récemment des mouvements ouvertement racistes offrir aux internautes une littérature incitant à la haine, ce qui a provoqué, naturellement, des réactions indignées et fort justifiées.

On assiste maintenant à des tentatives d'exploitation commerciale comme l'offre, non gratuite celle-là, de littérature et d'illustrations pornographiques. On s'attend aussi à ce que des «entrepreneurs» avisés — certains vivants sur l'île d'Antigua et d'autres sur celle de Saint-Martin — offrent bientôt des jeux de casinos sur Internet.

Dans ce dernier cas, cependant, il sera facile au Conseil des sages qui

gère le réseau Internet d'intervenir. Internet, en effet, est voué à l'accès et à l'échange d'information et il ne sera pas trop difficile de prouver que le jeu répond pas à ce critère... même si certains avocats iront jusqu'à plaider que le jeu est en fait une science permettant de mettre à l'épreuve des calculs de probabilité.

Tous ces problèmes réels ou potentiels soulèvent en fait une question primordiale: existe-t-il une police sur Internet qui veille sur la bonne conduite et la bonne moralité des utilisateurs?

Aussi étrange que cela puisse paraître, la réponse n'est pas aussi claire que cela: s'il existe en effet une police qui veille sur la bonne conduite des utilisateurs, cette police s'est avérée jusqu'à présent être les utilisateurs eux-mêmes.

On n'est pas sans se souvenir de la rapidité avec laquelle un bureau d'avocats qui, aux États-Unis, a voulu se servir d'Internet pour vendre ses services, s'est vu réduit au silence.

Seulement quelques heures après la parution de l'annonce sur le réseau, le bureau en question s'est vu littéralement inondé de milliers de télécopies et de messages électroniques l'enjoignant d'aller vendre sa salade ailleurs. Dans un cas aussi flagrant, le Conseil des sages peut en plus exiger des propriétaires du réseau d'accès utilisé

qu'ils débranchent eux-mêmes le ou les contrevenants.

Car, en fait, même si Internet s'adresse à des utilisateurs mûrs et aux idées larges, il n'en reste pas moins que ce réseau de réseaux peut se comparer à une église, avec sa propre philosophie et ses propres dogmes. On n'y est le bienvenu que tant et aussi longtemps qu'on accepte cette philosophie et qu'on accepte de se soumettre aux dogmes. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'on a pas le droit d'exprimer une opinion et de suggérer des changements.

Cela se fait tout simplement en s'adressant à l'IETF (Internet Engineering Task Force), une organisation composée de volontaires qui se réunissent régulièrement pour discuter des problèmes techniques et opérationnels du réseau. Mais l'organe qui techniquement possède le vrai pouvoir et auquel on doit l'orientation que prend Internet, c'est l'Internet Society (aussi connue sous le nom de ISOC). Elle qui constitue ce qu'on appelle le Conseil des sages (des volontaires eux aussi) qui administrent le réseau.

Et leur rôle n'est souvent pas facile. Prenons justement le cas de la littérature ou des illustrations pornographiques. Certes, il est possible, dans un pays comme le Canada où la vente de matériel pornographique est interdite, d'amener les réseaux canadiens à respecter la loi nationale en interdisant l'accès d'Internet à des distribu-

teurs de tel matériel. Le problème qui se pose alors est le suivant: Internet étant un réseau international établi à la grandeur de la planète, qui a le droit et le pouvoir d'empêcher un utilisateur canadien d'y naviguer et de se rendre en Hollande où la vente d'illustrations pornographiques est tolérée? et qui, par surcroît, pourrait empêcher ce même utilisateur de télécharger ce qui l'intéresse et de l'imprimer chez lui en toute quiétude?

En fait, certains utilisateurs se posent la question suivante: a-t-on moralement le droit d'empêcher un individu de faire chez lui (c'est-à-dire sans causer de tort à personne) ce qu'il pourrait faire impunément en se rendant dans un autre pays ou dans un autre Etat?

Certes on comprend l'inquiétude des parents face à la possibilité que leurs enfants accèdent en leur absence à des sources de pornographie qu'ils réprouvent. C'est un problème qui s'est d'ailleurs posé récemment au Manitoba. Mais la réponse d'Internet à ce sujet ne peut être autre qu'une recommandation de ne laisser les jeunes accéder au réseau que dans des conditions contrôlées, ce qui, techniquement, est relativement facile à faire. Et s'il n'y a pas de place pour l'Etat dans la chambre à coucher des gens», comme l'affirmait Pierre Elliott Trudeau il y a déjà un quart de siècle, certains se demandent s'il devrait y en avoir pour une police quelconque dans un ordinateur familial.



André Salwyn

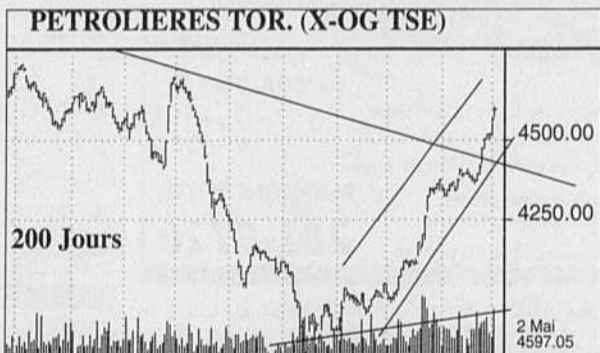
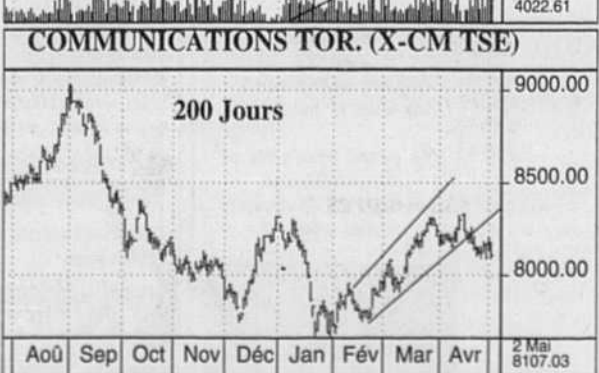
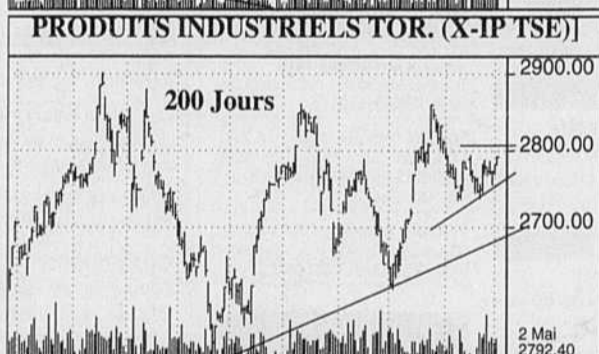
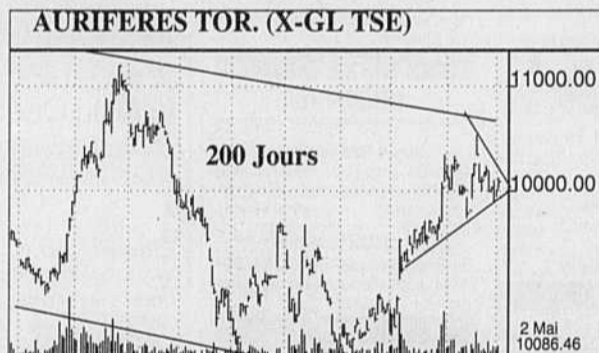
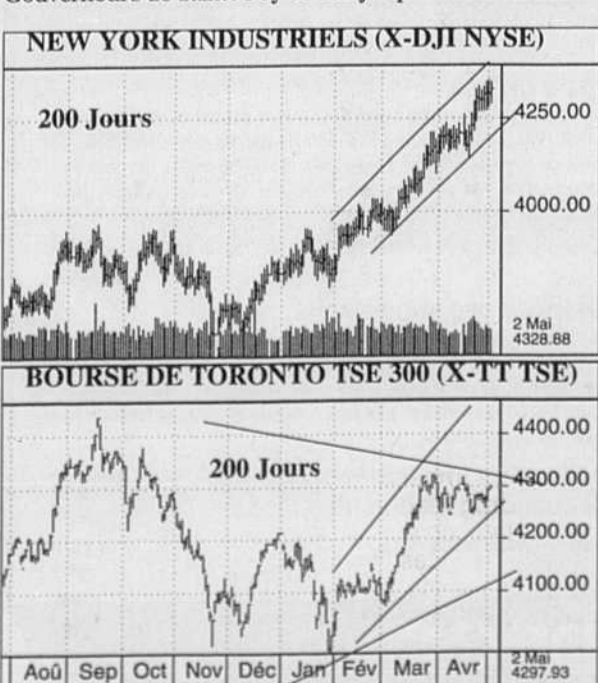
COUP D'ŒIL BOURSIER

Le pessimisme persiste

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIAL

À son septième jour pratiquement sans gain ni perte, l'indice industriel de New York résiste encore à toute correction. Au Canada, le marché est beaucoup moins solide. Les juniors se calment maintenant, le temps de reprendre leur souffle malgré quelques nouveaux réveils chaque jour. C'est du côté des gros titres que ça branle. Seulement deux secteurs restent en mouvement haussier, les autres se répartissent entre ceux qui résistent à plus de correction et ceux qui continuent de recevoir de fortes pressions des vendeurs plus nombreux encore dans la balance. Comme vous voyez, le TSE 300 ne bouge guère, demeurant dans sa petite formation en triangle. Remarquez que les lignes les plus distancées sont celles tracées sur les graphiques de cinq ans dans la parution d'hier.

Tout comme le TSE 300, les aurifères, le détail, les industriels, les transports, les forestières et les mines semblent indécis quand à la sortie de leur formation à court terme. Cependant, remarquez que les mines, les transports, les industriels et les communications rechutent sur le seuil de leur formation. C'est la hausse des pétroliers, de la gestion, des services publics et des produits de consommation qui annulent la chute des autres. Même plus précisément, le secteur des industriels, les Biochem et les Bombardier résistent mais les Magna et les Northern Telecom demeurent plus vendus qu'achetés. Du côté des mines, Inco prend un coup plus dur que les autres, brisant solidement son support de la dernière année à 35 \$ sur de très forts volumes. La situation doit être analysée cas par cas. On ne touche pas aux titres qui maintiennent leurs tendances haussières mais il ne faut surtout pas regarder chuter les autres. Si on ne commence pas à vendre lorsque les tendances changent de direction, il devient encore plus difficile de le faire plus tard. Je donne une conférence, gratuite pour tous, à l'Hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy ce soir jusqu'à vendredi soir.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	15154	2110.73	-7.64	-0.4
XCB:Bancaire	2330	2529.77	-4.23	-0.2
XCO:Hydrocarbures	3636	1706.39	+0.75	0.0
XCM:Mines et métaux	8317	2682.02	-5.75	-0.2
XCF:Produits forestiers	1693	2822.55	+13.03	0.5
XCI:Bien d'Équipement	3700	2041.75	+13.81	0.7
XCU:Services publics	2109	1927.38	+4.93	0.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	21726	227.30	-0.04	-0.0
TSE 100	•	260.26	+0.20	0.1
TSE 200	•	261.63	+0.90	0.3
TSE 300	47795	4297.93	+5.49	0.1
Institutions financières	3365	3249.98	-4.89	-0.2
Mines et métaux	7052	4022.61	-47.42	-1.2
Pétroliers	10290	4597.05	+29.31	0.6
Industrielles	7132	2792.40	+10.00	0.4
Aurifères	4777	10086.46	+74.61	0.7
Pâtes et papiers	2864	4487.61	+6.81	0.2
Consommation	2203	6476.53	+17.00	0.3
Immobilières	17	1784.75	-19.73	-1.1
Transport	1979	4815.33	-104.65	-2.1
Pipelines	669	3884.06	-13.06	-0.3
Services publics	2097	3317.96	+14.50	0.4
Communications	3040	8107.03	-66.23	-0.8
Ventes au détail	1653	3714.76	+3.29	0.1
Sociétés de gestion	650	4897.40	+34.98	0.7

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
BREAKWATER RES	7556	0.14	0.12	0.14	+0.03	27.3
WESTAR GROUP LTD	5692	0.28	0.22	0.25	+0.01	4.2
INCO LTD	4821	34.38	32.88	33.00	-1.50	-4.3
DYLEX LTD A	2642	0.12	0.12	0.12	-	-
ROGERS COMM INC B	2103	16.00	15.38	15.50	-0.50	-3.1
NORTHWAY EXPL	1826	1.40	1.10	1.34	+0.20	17.5
NOVA CP	1683	12.63	12.13	12.50	+0.25	2.0
WASCANA ENERGY	1652	13.13	12.75	12.75	-0.13	-1.0
SEAGRAM CO LTD	1610	37.25	36.63	36.88	+0.25	0.7
PWA CP	1307	0.38	0.35	0.35	-0.02	-5.4

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
CDN PACIFIC LTD	408	21.38	21.00	21.25	+0.13	0.6
MOORE CP LTD	403	28.13	27.38	28.00	+0.75	2.8
ALGO GROUP INC A	393	0.30	0.25	0.30	+0.05	20.0
FAIRSTAR EXPL	326	1.09	0.89	1.00	+0.14	16.3
POCO PETR LTD	241	9.63	9.25	9.50	+0.50	5.8
NOVA CP	224	12.63	12.25	12.38	+0.25	2.1
PLACER DOME INC	223	33.75	33.13	33.50	+0.63	1.9
DOMTAR INC	212	11.38	11.13	11.25	-	-
CARA OPERATIONS A	201	3.90	3.85	3.90	+0.05	1.3
WASCANA ENERGY	187	13.00	12.75	12.75	-	-

Séminaire GRATUIT
Soirée BOURSIERE animée par Michel Carignan et les Services d'investissement Ligne Verte
A Montréal 25 avril (français) et 26 avril (Anglais)
A Québec 3 mai (français)
Réservations
514-289-1479 418-654-0700

LE DEVOIR

LES SPORTS

Nordiques

«Pas le temps de paniquer»

Sylvain Lefebvre ne veut pas que les deux dernières semaines ternissent toute la saison

FRANÇOIS RATTÉ
PRESSE CANADIENNE

Québec — Il ne faut pas partir en peur parce que l'équipe a subi une baisse de régime au cours des dernières semaines. Ce n'est surtout pas le temps de paniquer, ce serait bien la pire chose à faire à l'aube des séries éliminatoires.

Comme tous ses coéquipiers, l'arrière Sylvain Lefebvre n'a pas l'intention de laisser les deux dernières semaines de la saison régulière ternir l'excellent travail accompli par la troupe de Marc Crawford depuis le début de la saison. «J'évolue dans la Ligue nationale depuis suffisamment de temps pour savoir que les amateurs de hockey se souviennent beaucoup plus longtemps de la tenue d'une équipe en séries éliminatoires que des résultats des derniers matchs de la saison régulière.

«L'an dernier, à Toronto, nous avons connu des ennuis en fin de saison en perdant six de nos dix derniers matchs mais cela ne nous a pas empêchés d'atteindre la finale de l'Association de l'Ouest contre les Canucks de Vancouver», s'est fait un devoir de rappeler Lefebvre.

Selon l'ex-porte-couleurs des Leafs et du Canadien, il fallait bien s'attendre à ce que les Nordiques connaissent quelques ratés à un moment ou l'autre de la saison.

«Je préfère d'ailleurs que nous connaissions ce que je considère comme notre première véritable léthargie en cette fin de saison plutôt qu'à compter des prochains jours lorsque s'amorceront les séries éliminatoires.»

Avant de s'incliner quatre fois à leurs six derniers matchs, Lefebvre aurait pu souligner que les Nordiques ont disputé pas moins de 40 rencontres sans subir deux défaites d'affilée.

Un exploit sans doute plus représentatif du rendement qu'ont offert les protégés de Marc Crawford pendant la majeure partie de la saison régulière.

Selon le vétéran de 27 ans, toute équipe, aussi bonne soit-elle, finit toujours par traverser une période creuse. Il semble que personne n'y échappe même avec un calendrier réduit à 48 matchs.

«C'est maintenant à notre tour d'en arracher. Il ne faut surtout pas abandonner si nous voulons sortir de notre torpeur et continuer de travailler fort afin de relancer l'équipe dans la bonne direction.»

Blessures et fatigue

Sans vouloir chercher d'excuses, Lefebvre croit que les blessures subies par des joueurs clés au cours des dernières semaines jumelées au calendrier chargé de la saison 1995 ont fini

par ralentir la troupe de Marc Crawford.

«Des gars comme Wendel Clark et Uwe Krupp ont largement contribué à notre excellente première moitié de saison mais ils ont été tous les deux ralentis par des blessures en seconde moitié, ce qui a fini par jouer contre nous.»

«De plus, la fatigue accumulée depuis le début de la saison en raison du calendrier particulièrement chargé se fait également sentir chez les joueurs qui n'ont pas séjourné sur la liste des blessés en 1995», fait remarquer Lefebvre, un des quatre porte-couleurs des Nordiques à ne pas avoir raté une seule rencontre cette saison.

«La saison fut courte mais assez éprouvante. Les joueurs n'ont pas eu beaucoup de temps à leur disposition pour récupérer des blessures mineures entre deux matchs», a terminé Lefebvre.

Demers annonce lui-même son retour

PRESSE CANADIENNE

Jacques Demers était de bonne humeur, voire rayonnant hier, même s'il s'était fait voler un troisième véhicule à l'aéroport de Dorval depuis son arrivée avec le Canadien, pendant qu'il se trouvait à Buffalo dimanche et lundi. Il ne l'a pas annoncé officiellement, car ce n'est pas à lui de le faire, mais il a fait savoir qu'il sera bel et bien de retour derrière le banc du Canadien la saison prochaine pour respecter l'avant-dernière année de son lucratif contrat, évalué à 800 000 \$ annuellement.

«Je prends le blâme pour notre mauvaise saison mais je suis content d'avoir la chance de revenir. J'ai relevé des défis toute ma vie», a-t-il lancé vers la fin de son entretien avec les médias, ce qui ressemblait étrangement à l'annonce d'une nouvelle. Quand tu es invité à t'asseoir pour discuter de la prochaine saison, ça veut tout dire», a déclaré en souriant l'entraîneur, qui a déduit de l'attitude de Serge Savard que son poste n'était pas remis en question... même si Michael Bossy a contacté le bureau du directeur général pour lui manifester ouvertement son intérêt si on voulait du sang neuf.

Visiblement soulagé, Demers avait retrouvé son esprit «positif», hier, et il était déjà tourné vers la prochaine saison. Il salivait à la pensée de diriger dès le début des joueurs de la recrue de Pierre Turgeon, Mark Recchi, Saku Koivu et un Vincent Damphousse qui sera assurément regeneré selon lui.

«Les joueurs de talent sont en place, il faut entourer ça de bons plombiers», a raconté l'entraîneur, qui a reconnu que Mario Tremblay «n'a pas tellement eu tort» quand il a parlé d'un manque de courage flagrant à l'extérieur du Forum. C'est certain qu'il y a des gars qui ne se sont pas présentés sur la route, on sait qui et on sait pourquoi, mais j'aime mieux regarder vers l'avenir. C'est sûr qu'il y a des joueurs que je ne veux pas voir ici l'an prochain», a ajouté l'entraîneur qui, en réponse à une question, s'est contenté de dire qu'il avait parlé à Brian Bellows à quelques reprises.

«Il faut s'ajuster, on a du talent, on sait où on s'en va.» Cela dit, Demers a répété sa certitude de n'avoir jamais été contesté par ses joueurs, sinon peut-être par Paul DiPietro et Gilbert Dionne...

Appui financier aux Nordiques et aux Jets

Ottawa ne dit pas non

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Alors que s'organisent les manœuvres de la onzième heure pour tenter d'empêcher leur déménagement aux États-Unis, le gouvernement fédéral refuse d'écarter d'emblée la possibilité de venir en aide aux Nordiques de Québec et aux Jets de Winnipeg.

Mais c'est en appelant les principaux intéressés à faire preuve d'une bonne dose de réalisme que le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, a déclaré hier qu'Ottawa n'était «pour le moment, pas en position de faire une offre» aux franchises menacées.

«C'est un dossier très complexe, qui ne relève pas d'une seule autorité mais d'une série de facteurs», a dit Axworthy au terme d'une rencontre qu'il a eue en après-midi avec son collègue des Finances Paul Martin, le commissaire de la LNH, Gary Bettman, et les propriétaires respectifs des Nordiques et des Jets, Marcel Aubut et Barry Shenkarow.

Le ministre a également laissé entendre que des décisions devront être prises aux niveaux municipal et provincial avant qu'Ottawa se prononce. Québec et Winnipeg soutiennent qu'ils ne font pas leur frais et que leurs équipes devront être vendues si une aide financière publique ne leur est pas consentie pour la construction de nouveaux amphithéâtres.

Dans le cas des Jets, où la date limite pour un règlement avait été fixée au 1^{er} mai par M. Shenkarow, une offre d'achat faite par un consortium local a été retirée la semaine dernière lorsque les conditions imposées par la LNH — pas de déménagement avant 10 ans ou avant que le déficit accumulé de la franchise ait atteint 25 millions \$ — ont été

jugées trop sévères. Le groupe exige maintenant une aide accrue des pouvoirs publics et a effectué une demande au titre du programme fédéral d'infrastructures.

À Québec, Marcel Aubut, en butte à l'opposition du maire Jean-Paul L'Allier, est toujours en pourparlers avec le gouvernement Parizeau pour obtenir la création d'une loterie spéciale ou l'ouverture d'un casino. Les Nordiques ont besoin de 125 millions \$ pour un nouveau Colisée et veulent obtenir des garanties de financement pour les prochaines années «si les choses ne vont pas bien».

Hier, M. Axworthy a toutefois souligné que plus un sou n'était disponible pour Québec en matière d'infrastructures, 90 millions \$ ayant déjà été engagés dans la construction d'un nouveau Palais des congrès.

De son côté, M. Aubut, qui parle d'une situation extrêmement tragique et de «la nécessité d'un miracle» pour garder les Nordiques à Québec, a noté qu'un appui fédéral devrait être «complémentaire» à un engagement de Québec. La réunion d'hier aurait d'ailleurs servi à préparer Ottawa à intervenir rapidement — par l'octroi d'un terrain, par exemple, une garantie de prêt étant écartée — si la province bouge. La date limite a été fixée au 15 mai.

Si donc le fédéral demeure évasif, M. Axworthy a quand même pu susciter certaines espoirs chez ses vis-à-vis lorsqu'il a longuement rappelé, en conférence de presse, «l'importance du hockey pour les Canadiens et son impact économique dans les communautés».

Quant au commissaire Bettman, que plusieurs soupçonnent vouloir débarrasser la LNH de ses franchises canadiennes moins nanties pour les installer aux États-Unis, il a donné à entendre qu'il était intéressé à voir les Jets demeurer à Winnipeg. Mais, a-t-il averti, il appartient aux intervenants locaux de se brancher, et vite.

Championnat mondial de hockey

La Finlande en deux minutes

Stockholm (AFP) — La Finlande a dû patienter pendant un tiers-temps, face à une équipe de France très déterminée, avant de s'imposer logiquement (5-0), en quarts-de-finale du Mondial A de hockey sur glace, hier, à Stockholm.

Les Finlandais, vice-champions du monde, ont creusé l'écart en l'espace de deux minutes dans la deuxième période.

Asphyxiés peu à peu par le rythme effréné imposé par leurs adversaires, les Français ont d'abord encaissé un but en infériorité numérique par Jutila. Aussitôt après, Keskinen et Niinimäe se sont présentés seuls devant Ylonen, le gardien d'origine finlandaise de l'équipe de France, en exploitant des erreurs défensives. A trois à zéro, le match était joué et les Finlandais allaient ajouter deux nouveaux buts.

Les Français inquiétaient toutefois Myllys, le gardien finlandais à plusieurs reprises dans le dernier tiers-temps, mais sans parvenir à trouver la faille.

La Finlande affrontera en demi-finale, vendredi, le vainqueur du match Russie-République tchèque.

La Suède sans problème

La Suède s'est qualifiée pour les demi-finales en dominant nettement (7-0) une bien pâle équipe d'Italie.

Après un début de match un peu hésitant, les Suédois ont rapidement pris la mesure de leurs adversaires. Battus dans les duels d'homme à homme, souvent dépassés par le rythme, les Italiens commençaient alors à accumuler les pénalités. Les Nordiques, en supériorité numérique, ouvraient logiquement la marque par Tommy Sjoedin, puis doublaient la mise grâce à Stefan Nilsson quelques instants plus tard, sur une erreur de la défense italienne. Le sort du match était scellé.

Les Italiens résistaient ensuite tant bien que mal. Mais ils continuaient de fréquenter assidûment le banc des pénalités et le jeu de passes des Suédois, poussés par les 14.000 spectateurs du Globen, devenait plus précis.

Cette victoire trop facile ne permet toutefois pas de cerner le véritable potentiel de l'équipe dirigée par Curt Lundmark. Les Suédois connaîtront la réponse en demi-finales, vendredi, contre les États-Unis ou le Canada.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi
SF 7 Los Angeles 0
St. Louis 4 Pittsburgh 0
Colorado 8 San Diego 3
Hier
LA à San Francisco
Atlanta en Floride
New York à Montréal
Philadelphie à Cincinnati
Houston à Chicago
Pittsburgh à St. Louis
San Diego au Colorado
Aujourd'hui
Pittsburgh (Loaiza 1-0) à Louis (Watson 0-0), 13h35

LIGUE AMÉRICAINE

Lundi
Cincinnati 2 Toronto 0
Milwaukee 7 Baltimore 0
New York 5 Boston 3
Seattle 4 Texas 1
Hier
Chicago à Detroit
Cleveland à Toronto
Boston à New York
Seattle au Texas
KC au Minnesota
Oakland en Californie
Aujourd'hui
Cleveland (Clark 0-0) à Detroit (Doherty 0-1), 19h05
LA (Astacio 0-0) à SF (Leiter 1-0), 22h35

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	4	1	800	—
Montréal	3	2	600	1
Philadelphie	2	2	500	1 1/2
New York	2	3	400	2
Floride	1	4	200	3

Section Centrale	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	4	1	800	—
St. Louis	3	3	500	1 1/2
Houston	2	3	400	2
Pittsburgh	1	4	200	3
Cincinnati	0	5	000	4

Section Ouest	G	P	Moy.	Diff.
Colorado	5	1	833	—
San Diego	4	2	667	1
Los Angeles	3	3	500	2
San Francisco	3	3	500	2

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi
Buffalo 2 Montréal 0
Boston 5 Ottawa 4
Chicago 3 Winnipeg 2
Toronto 6 Edmonton 5
St. Louis 5 Anaheim 3
San Jose 3 Dallas 1
Hier
Philadelphie à Islanders
Floride à Rangers
Pittsburgh à Washington
Los Angeles à Winnipeg
Ce soir
Floride à Pittsburgh
New Jersey à Buffalo
Boston à Montréal
Hartford à Québec
Ottawa à Tampa Bay
Los Angeles à Chicago
Detroit à St. Louis
Edmonton à Calgary
Vancouver à San Jose
Toronto à Anaheim
Fin de la saison régulière

B	A	P	LeClair, Phi	26	28	54
Lindros, Phi	29	41	Messier, Ran	14	39	53
Jagr, Pit	30	37	Oates, Bos	11	41	52
Zhamnov, Win	30	35	Tkachuk, Win	22	29	51
Sakic, Qué	18	41	Hull, STL	29	21	50
Coffey, Det	14	44	Nieu-dyk, Cal	21	29	50
Francis, Pit	11	46	Fedorov, Det	20	30	50
Flury, Cal	29	27	Nichols, Chi	22	27	49
Renberg, Phi	25	31	Forsberg, Qué	15	33	48

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
x-Québec	47	29	13	5	181	133	63
x-Pittsburgh	46	29	14	3	176	147	61
x-Boston	47	26	18	3	146	125	55
x-Buffalo	47	21	19	7	125	115	49
Montréal	47	18	22	7	123	144	43
Hartford	47	19	23	5	126	137	43
Ottawa	47	8	34	5	112	171	21

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	BP	BC	P	
y-Philadelphie	47	27	16	4	148	132	58
x-New Jersey	47	22	17	8	132	116	52
x-Washington	47	21	18	8	129	118	50
x-Rangers	47	22	22	3	136	130	47
Floride	46	18	22	6	107	121	42
Tampa Bay	47	17	27	3	117	140	37
Islanders	47	15	27	5	126	156	35

Section Centrale

z-Detroit	47	32	11	4	177	115	68
x-St. Louis	47	28	14	5	176	132	61
x-Chicago	47	23	19	5	151	114	51
x-Toronto	47	21	18	8	134	140	50
Dallas	48	17	23	8	136	135	42
Winnipeg	47	16	24	7	156	175	39

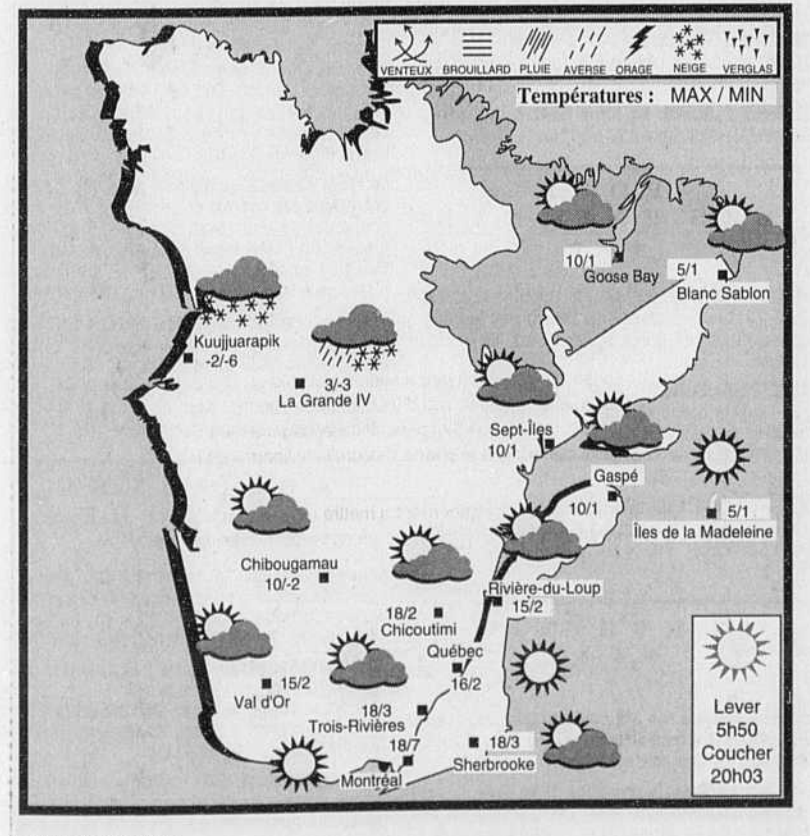
Section Pacifique

y-Calgary	47	23	17	7	158	132	53
x-Vancouver	47	18	18	11	150	145	47
San Jose	47	19	25	3	126	158	41
Los Angeles	46	15	22	9	139	169	39
Edmonton	47	17	26	4	133	178	38
Anaheim	47	15	27	5	119	163	35
x-Assur d'une place; y-Champion de section; z-Champion de ligue.							

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 18	min 7	max 18	6/17	5/17



Prévision à long terme pour Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 16	min 2	max 17	3/16	3/16

Prévision à long terme pour OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 17	min 7	max 17	6/17	6/17

LES ALTERNATIVES SANTÉ

Pour réservation publicitaire
985-3322

ATELIER

RIGOLOTHÉRAPIE EN LIMOUSINE. Le Centre Josiane Vénard vous offre de vivre une expérience unique en son genre; un atelier sur le rire et l'humour suivi d'un souper pour dédramatiser votre quotidien et conserver une santé intégrale. Les 24 et 25 mai ou les 7 et 8 juin. Nous vous suggérons également un atelier de fin de semaine: «Savoir rire et l'estime de soi». Les 27 et 28 mai ou les 10 et 11 juin. Cassettes «Rire c'est sérieux». 514-442-3618

CENTRES DE SANTÉ

CENTRE DE SANTÉ D'EASTMAN Grand Prix d'Excellence du Tourisme en Estrie '93 Laissez-vous séduire par une atmosphère de chaleur et simplicité, propice au repos et à la détente. Découvrez les charmes de la cuisine santé. Enveloppement aux algues, massages, bain d'oxygène, hydrothérapie, marches anti-stress, animation. Domaine face au Mont Orford. À partir de 85 \$/jour p.p.o.c.d. 297-3009 1-800-665-5272

SPACONCEPT BROMONT - Château Bromont - situé en montagnes - Le relais de santé idéal pour des vacances de rêves - Formule européenne adaptée à la québécoise - Forfaits d'une demi-journée à une semaine avec ou sans hébergement - massage - soins esthétiques - bilan de santé - électropuncture - enveloppements d'algues, de boue et d'argile - bains thermo-masseurs - pressothérapie - matelas japonais - Forfaits à partir de 95\$. - Recus sur demande. 1-800-567-7727 - (514) 534-2717

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ACADÉMIE DE MASSAGE SCIENTIFIQUE Cours de Massothérapie, Kinésithérapie, Orthothérapie, Drummondville et Ottawa, Français et Anglais. Des cours magistraux, des pratiques en équipes, un stage en clinique-école sur les lieux. Renseignez-vous sans frais 1-800-461-1312

PLEIN AIR

RANDONNÉES PLEIN AIR: Venez marcher avec nous! Randonnées en montagne et marches touristiques: Charlevoix, Boston, Vermont, Adirondacks, Laurentides, Estrie, Beauce, Kingston... Marches sur l'île: Mont-Royal, Île Ste-Hélène, Île de la Visitation. Voyages: Corse, Gaspésie, Autriche, Îles de Mingan, Rocheuses, Californie... Demandez notre programme : 514-278-3577

Pour réservation publicitaire
985-3322

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Suite des avis de la page B 4

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPERIEURE... DOMENICO BALDINO, DEMANDEUR, vs. 2622-8304 QUÉBEC INC. ET SERVICE D'ENTRETIEN DIPLOMATE...

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE LASALLE... JOHN PIKE, SAISSANT, vs. SONIA MICHEL, SAISI...

AVIS DE VENTE JUDICIAIRE, CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC... MARTIN BOISSE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIES...

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPERIEURE... ARGENT COMPANT, MONTREAL, LE 01 MAI 1995. DANY LEVESQUE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIES...

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE LASALLE... JOHN PIKE, SAISSANT, vs. ALLEN ROBERT, SAISI... ARGENT COMPANT, MONTREAL, LE 01 MAI 1995...

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE STE-ANNE DE BELLEVUE... JANEANNE DE BELLEVUE, SAISSANT, vs. MARTIN DIANE, SAISI... ARGENT COMPANT, MONTREAL, LE 01 MAI 1995...

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: MAÇONNERIE REHEL INC., personne morale ayant un siège social au 7930, 1ère Rue, Rivière-des-Prairies (Québec) H1E 1G3

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue à l'égard de MAÇONNERIE REHEL INC. le 6 juin d'avril 1995 et que la faillite est réputée rétroagir au 13e jour de février 1995...

ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Marcel Roy, CA, CIP Responsable de factif 600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec)

ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic Jean-Guy Doust, CA, CIP Responsable de factif 600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2

divorce a été remis au greffe à l'intention de JONÈSE AURELUS... MICHEL MARTIN, G.A. Date: 27 avril 1995

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-223546-952

COUR SUPERIEURE PRESENT LE GREFFIER ADJOINT EVELYNE BEROY

LUNICK DANIEL, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à LUNICK DANIEL de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue Notre-Dame, à Montréal, le 17 mai 1995, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-223586-953

COUR SUPERIEURE PRESENT LE GREFFIER ADJOINT LOULOU ST-GERMAIN

JONÈSE AURELUS, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à JONÈSE AURELUS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue Notre-Dame, à Montréal, le 17 mai 1995, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-223546-952

COUR SUPERIEURE PRESENT LE GREFFIER ADJOINT FRANCOIS GAGNON

CAROLE GEDEON, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CAROLE GEDEON de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue St-Antoine, salle 2.17, à 9h15, le 16 juin 1995, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-223547-955

COUR SUPERIEURE PRESENT LE GREFFIER ADJOINT CARLINE DORCEUS

CENERQUE PLACIUS, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CENERQUE PLACIUS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue Notre-Dame, à Montréal, le 17 mai 1995, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales l'avis requis par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-04-001389-957

COUR SUPERIEURE PRESENT Greffier adjoint NATHALIE LEBLANC

GILLES DESJARDINS, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à GILLES DESJARDINS de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue St-Antoine, salle 2.17, à 9h15, le 16 juin 1995, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-223547-955

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION (Art. 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

PRENEZ AVIS que la compagnie / corporation COMMUNICATION HELENE QUESNEL INC., ayant son siège social au 6 Av. Mc Culloch, à Outremont (Québec) H2V 3L4 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des

d'enfant a été remis au greffe à l'intention de GILLES DESJARDINS... MICHEL MARTIN, G.A. Date: 27 avril 1995

PRENEZ AVIS que la compagnie CALESPA INC., corporation constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera sous peu à l'inspecteur général des institutions financières la permission de procéder à sa dissolution.

PRENEZ AVIS que Carine Morissette en sa qualité de mère, domiciliée à 8225 rue Baillargé #10, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de MINAKHO-RENEE BELLEVUE, en celui de MINAKHO-RENEE BELLEVUE-MORISSETTE.

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT mineur

PRENEZ AVIS que Carine Morissette en sa qualité de mère, domiciliée à 8225 rue Baillargé #10, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de MINAKHO-RENEE BELLEVUE, en celui de MINAKHO-RENEE BELLEVUE-MORISSETTE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-223586-953

COUR SUPERIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT DIANE BESSETTE

ASSIGNATION

ORDRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.

ORDRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101 rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.



AVIS PUBLIC Élection scolaire partielle Circonscription no 16 (art. 200 - 38)

Monsieur le commissaire Roger Champagne étant décédé le 29 avril 1995, il est par les présentes donné avis que des élections scolaires partielles auront lieu dans la circonscription électorale numéro 16, le 18 juin 1995.

La commission scolaire du Sault-Saint-Louis 8700, boulevard Champlain LaSalle, Québec H8P 3H7

Le 31 mai 1995 entre 9 heures et 19 heures à l'attention de monsieur Pierre Beauchamp, président d'élection.

La déclaration de candidature doit indiquer le nom, la date de naissance, l'adresse et la profession de la personne désirant poser sa candidature.

Ladite déclaration doit être signée par la personne candidate et appuyée par dix (10) personnes, électrices ou électeurs, de la circonscription en question.

La déclaration de candidature doit être accompagnée d'une pièce d'identité de la personne candidate et d'une déclaration signée par elle ou son ou sa mandataire, attestant qu'elle connaît les signataires, que ces personnes ont apposé leur signature en sa présence et qu'à sa connaissance elles sont des électrices ou des électeurs de la commission scolaire du Sault-Saint-Louis.

Si plus d'une personne se présente au poste de commissaire, un vote par anticipation et un scrutin seront tenus pour élire une des personnes ayant posé sa candidature.

Le vote par anticipation et le scrutin, s'ils sont nécessaires, se dérouleront respectivement le 11 juin et le 18 juin 1995 de 9 heures à 19 heures.

Maitre Rémi Poliquin agit comme secrétaire d'élection pour la présente élection partielle. Le bureau du président d'élection est situé au:

La commission scolaire du Sault-Saint-Louis 8700 boulevard Champlain LaSalle, Québec H8P 3H7 Téléphone: 514-365-4600

Donné à LaSalle, le 2 mai 1995. Président d'élection PIERRE BEAUCHAMP

avis public

Government du Québec MINISTÈRE DE L'EMPLOI Boîte et produits de carton - Modifications. Avis est donné par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2), que le ministre de l'Emploi a reçu des parties contractantes un Décret sur l'industrie de la boîte et des produits de carton.

À LA TÉLÉ CE SOIR NE MANQUEZ PAS

DENTS DE LA MORT Documentaire sur des personnes qui se sont retrouvées face à face avec un requin. Canal D, 18h. HOCKEY Pour voir les Canadiens une dernière fois cette année. Ils affrontent les Bruins de Boston au Forum de Montréal. TQS, 19h30. LES FRANCOFOLIES Carole Laure à ses fans inconditionnels. Ils pourront revoir le spectacle que la chanteuse présentait au Spectrum en 1991. Radio-Canada, 19h30.



ENJEUX En reprise. Trois reportages sur les causes du nombre élevé d'accidents causés par les camions sur les routes au Québec. Radio-Canada, 21h. J'ai rencontré un requin l'autre soir...

LE POINT L'autonomie palestinienne à Gaza. Le journaliste Raymond Saint-Pierre s'est rendu à Gaza afin de voir comment vivaient les Palestiniens, un an après la signature d'un accord de paix entre Israël et l'OLP, donnant aux Palestiniens des territoires occupés une autonomie limitée. Radio-Canada, 22h25.



Table of TV and radio programming for various channels (CANAUX, TVA, RQ, TQS, CBC, ABC, CBS, NBC, PBS, ONT, CABLE) from 16:30 to 23:30. Includes program titles, times, and channel numbers.

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

MADEMOISELLE O (3) Fr. 1994. Comédie dramatique avec Maïté Nahyr. Dans la Russie du début du XXe siècle, une institutrice devient la préceptrice de deux enfants d'une famille d'aristocrates. TV5 21h. UN AMÉRICAIN À PARIS (2) (An American in Paris) É.-U. 1951. Comédie musicale de Gene Kelly. Un jeune peintre américain vivant à Paris s'éprend d'une vendeuse fiancée à un chanteur. Canal D 23h.

LA PASSERELLE (4) Fr. 1987. Drame psychologique avec Pierre Arditi et Mathilda May Souchet. D'étranges rapports se nouent entre un célibataire et sa voisine, une jeune mère dont le fils a été victime d'un accident grave sur leur passerelle commune. SRC 23h30.

LES FRÈRES SICILIENS (3) (The Brotherhood) É.-U. 1968. Drame de M. Ritt avec Kirk Douglas, Alex Cord et Irene Pappas. Deux frères mêlés aux affaires d'un syndicat du crime en viennent à s'opposer. TQS 0h.

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable

CULTURE

CINÉMA



ODILE TREMBLAY

Le ministre à Cannes

Il y a forte représentation canadienne à Cannes cette année — cinq films dont deux œuvres québécoises à la Quinzaine des réalisateurs. L'occasion en or, me direz-vous, d'y expédier un ministre du Patrimoine. Michel Dupuy viendra au moins trois jours sur la Croisette, histoire d'appuyer l'industrie, de rehausser le profil canadien, de rencontrer si possible son homologue français fraîchement ému des élections du 7 mai. Ça faisait dix ans qu'un ministre fédéral de la culture ne s'était pas pointé à Cannes. Depuis le passage de Marcel Masse en 1985. Sa présence devrait redorer le blason canadien, moins argenté en ces temps de compressions.

Téléfilm, on le sait, se fait plus discret en 1993. Son chapiteau qui accueille tous les compatriotes à Cannes, est réduit au tiers de sa surface, la délégation canadienne passée de 18 à 15 personnes. Soit. Sauf que ces beaux projets viennent se cogner le nez à un obstacle en béton: la chute du dollar qui n'en finit plus de perdre de la valeur par rapport au franc. Si bien que si Téléfilm récupère 50 000 \$ dans l'affaire, il en reperdra 15 % sur le taux de change. Manque de pot.

Pour enterrer la hache de guerre

D'aucuns prétendent que les positions se sont durcies entre Blancs et autochtones au cours des dernières années, n'empêche que de vrais ponts de communication se construisent. La cinquième édition du festival Terres en vues, après neuf jours d'activités, fut clôturée le 26 avril dernier, mais elle a vu son assistance grimper de 2000 en 1994 à 3500 cette année; prouvant l'intérêt de la population pour le rendez-vous rouge. Rappelons que le budget du festival de films autochtones se révèle quasi symbolique, qu'il n'est pas reconnu comme festival de cinéma par Téléfilm, que les conseils de bande l'ont en partie financé. Terres en vues rêve de commémorer en 2001 le 300^e anniversaire de la Grande Paix de Montréal, signée par trente chefs des premières nations (auraient-ils signé s'ils avaient su?) et le gouverneur Callière. Terres en vues dégoutera-t-elle les sous pour réaliser ses rêves? Mystère.

Que les mécènes se lèvent

Cela dit, des festivals de films poussent comme des champignons à Montréal, tous en principe plus justifiés les uns que les autres avec leur douloureuse cause politique en bandoulière. On en vient à souhaiter que les fonds privés s'engagent davantage pour suppléer aux carences d'un État de moins en moins providence, car il y a désormais si peu de beurre dans l'assiette des subventions gouvernementales...

Aux États-Unis et au Canada, les anglophones ont incorporé depuis belle lurette la culture du mécène qu'il nous reste à développer de notre côté. Sinon, rien à faire: bien des manifestations culturelles de qualité sont appelées à disparaître. Aucun nouveau festival de cinéma par les temps qui courent ne peut espérer recevoir des subsides gouvernementaux d'importance à ses premiers pas, et même plus tard.

Après Terres en vues et Vues d'Afrique, voici que le premier festival de film juif de Montréal se tiendra du 11 au 18 mai à Montréal. Vous me direz que les coffres de la communauté juive ne sont pas à sec et que ça aide. Très juste. Le projet est patronné par la Fondation communautaire juive de Montréal et commandité en partie par le Conseil de la continuité juive de la fédération CJA, l'Institut Moe et Freda Levine du Centre des arts Saïdye Bronfman.

Au programme: dix-huit visionnements. Des films qui sont déjà sortis en salle comme l'adorable *Mina Tannenbaum* de Martine Dugowson ou le poignant documentaire de Harriet Wichin, *Les Gardiens du silence*, sur les survivants des camps de concentration, mais aussi des premiers tel *Tzedek*, *Les Justes* de Marek Halter, documentaire venu interviewer les héros résistants qui ont sauvé un demi-million de juifs au cours de la dernière guerre. Plusieurs documentaires anciens et récents aborderont le thème névralgique de l'Holocauste, lequel planera sur ce festival comme une ombre noire impossible à chasser.

Le roi des ondes à l'assaut de Paris

Rares sont les films québécois à percer le difficile marché de Paris. Un bon film tricoté pure laine ici a peu de chances d'y parvenir. Là-bas, les mailles des filets de distribution sont devenues trop fines et, faute de salles disponibles et d'un réseau adapté, on ne passe plus.

La seule façon désormais de conquérir le marché parisien c'est d'avoir signé au départ d'une coproduction avec la France, car le film québécois hérite alors des services d'un distributeur. Tel est le lot du *Louis 19* de Michel Poulette (coproduit par Jacques Dorfmann) qui sort aujourd'hui dans 40 salles de l'Hexagone, dont une douzaine à Paris. La société EuroZoom y est allée d'une stratégie médiatique de haut vol: avant-première au cinéma Gaumont Marignan sur les Champs Élysées, campagne d'affichage tous azimuts, pub à pleines radios. On n'est pas Français pour des prunes: le film fut rebaptisé dans la patrie de Molière *Reality Show*...

Eipides lance son propre festival de cinéma

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

On a longtemps cru que Dimitri Eipides, l'ex-associé de Claude Chamberlan au Festival international du Nouveau cinéma, toujours parti par monts et vaux, ne mettrait jamais son pied sur son propre festival après orageux divorce en mars 1994 avec sa douce moitié.

Eh bien! on se trompait. Car à la surprise générale, hier, on apprenait la naissance du Festival international de nouvelles images cinéma et vidéo du 19 au 29 octobre, lequel sera placé sous la direction de nul autre que Di-

mitri Eipides.

Les démêlés du couple fondateur avaient alimenté la chronique en 1994. Injonctions, contre injonctions, poursuites en dommages et intérêts; leurs batailles s'étaient soldées en décembre par le droit des deux partis à organiser leur propre festivals (mais y a-t-il place pour deux?). Alors que Claude Chamberlan avait déjà pris à ses frais le virage d'être en clientèle jeune et des nouvelles technologies, Dimitri Eipides, fort de son talent de dépisteur de films dans les festivals internationaux, voulait garder le cap sur l'automne et une formule éprouvée

d'œuvres pour purs cinéphiles.

Son nouveau festival sera de dimension modeste: «dans une seule salle mais de bonne dimension», avec un budget réduit. «En continuant de s'attacher à l'automne, le Festival conserve le créneau qui a fait son succès dans le passé et lui évite d'être en concurrence avec les nombreuses manifestations culturelles de la scène montréalaise estivale», disait le communiqué.

Le Festival international de nouvelles images cinéma et vidéo, annonce une sélection nationale et internationale de films, vidéos, CD-ROM: fiction, documentaire, animation et expé-

riental. Au programme: des films récents de réalisateurs d'Europe de l'Est, une rétrospective du jeune cinéaste expérimental japonais Mikio Janagimachi, un atelier de réflexion sur le CD-ROM, mais bien des projets restent à déterminer, et tout cela semble encore bien flou.

Rappelons que le 1^{er} avril 1995 constituait la date limite pour régler le conflit entre les deux pères fondateurs du Festival international du Nouveau Cinéma. Les bailleurs de fonds avaient gelé jusqu'au ce jour les subventions du rendez-vous de cinéma 1994. L'an dernier, Claude Chamberlan avait déplacé les dates de l'événement

en juin, mais sans subvention d'État. «Tous les droits acquis de l'ancien festival sont désormais tombés, d'expliquer Noël Cormier de Téléfilm Canada, chaque festival repart à zéro. L'un comme l'autre devront fonctionner sous un nouveau nom.»

Une demande de subvention de Chamberlan est arrivée sur les bureaux de Téléfilm et une autre a été annoncée par Eipides. Mais aucune décision d'État n'est encore prise. «Mon festival aura lieu, argent ou pas, comme prévu du 8 au 18 juin, de répéter Claude Chamberlan. Les films seront dans sept salles et trois écrans extérieurs.»

MUSIQUE CLASSIQUE



Autour de l'affiche de la 18^e présentation du Festival international de Lanaudière, le père Fernand Lindsay, directeur artistique, Nathalie Choquette, cantatrice, Louise Forand-Samson, codirectrice artistique, et François Bédard, directeur général.

Le Festival international de Lanaudière fête sa majorité

Au menu: 25 concerts du 1^{er} juillet au 6 août

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Les voici enfin, les dix-huit ans! L'âge auquel on peut se permettre toutes les folies. Papa, le père Lindsay, est peut-être un peu plus absent, raisons de santé obligent, mais maman, Louise Forand-Samson veille au grain. On présente hier l'affiche du festival ainsi que la programmation.

Soulignons d'abord les trois concerts de l'OSM. Trois, comme les trois grands «ballets russes» de Stravinski, un par concert, qui nous seront présentés par notre illustre formation. Après le *Sacre du printemps* le 1^{er} juillet, et avant *Petrouchka*, le 22 juillet, le point fort de cette trilogie sera la présentation de *L'Oiseau de feu*, le 15. On assistera à un «ballet» de marionnettes géantes du Théâtre de Zef, dont certaines atteindront jusqu'à trois mètres de hauteur. Gageons que les bambins assis sur les pelouses de l'amphithéâtre ne s'endormiront pas ce soir-là.

Peu de grandes célébrités internationales au menu du Festival cet été. Qu'on ne s'en plaigne pas: il y aura de nombreux représentants de la jeune et talentueuse relève.

Sans les nommer tous, citons quand même le tromboniste Alain Trudel qui offrira, le 21 juillet, la création du *Concerto pour trombone* de Jacques Hétu (le compositeur

des fanfares qui annoncent le début des activités) et qui sont l'indicateur radio du festival). Avec la collaboration de l'Orchestre métropolitain, dirigé par Jacques Lacombe.

On pourra aussi entendre cette révélation du violon qu'est Maxim Vengerov dans le Concerto de Brahms, avec Dutoit et l'OSM, le 22 juillet. Également au violon, cette gloire montante qu'est Juliette Kang, en récital cette fois, à l'église de Saint-Zénon, le 24 juillet. Toujours avec le même nombre de cordes, mais avec un coffre plus gros, Pieter Wispelwey donnera un récital de violoncelle à l'église de Berthierville le 11 juillet.

Avec encore plus de cordes, Bruno Leonardo Gelber ouvrira officiellement le festival avec le 1^{er} concerto pour piano de Brahms (voir le 1^{er} juillet) et la Française Hélène Grimaud donnera un récital entièrement consacré aux dernières œuvres de Brahms (et à une transcription de la magnifique *Chaconne en ré mineur pour violon*) en l'église Saint-Alphonse-Rodriguez.

En excursion baroque, l'ensemble Tafelmusik de Toronto sera de la partie au soir du 28 juillet, histoire qu'on puisse comparer son travail à celui de nos ensembles mont-réalis. Pour contrebalancer, le 2 juillet, Bernard Labadie et ses Violons du Roy viendront de Québec interpréter entre autres des extraits des *Quatre Saisons* de

Vivaldi. En plus, une schubertiade nous est promise le 18 juillet, avec le pianiste Richard Raymond, le baryton Kevin McMillan et le Quatuor Claudel.

Puisque nous entrons dans le domaine de la voix, soulignons le retour de l'inévitable Wilhemina Fernandez, la «Diva» de Lanaudière, le 7 juillet, et un nouveau spectacle de Nathalie Choquette (*La Diva dans le fantôme de l'opéra*), accompagnée par Gilles Bellemare et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, le 29 juillet.

Le second récital de piano sera celui de Grigory Sokolov, clôture du festival, le 1^{er} août. Au programme: Schubert et les Kreisleriana de Schumann. Une fin en beauté.

Quelques ensembles cocasses: le quatuor de pianos d'Amsterdam (8 juillet), le Trio de guitare d'Amsterdam (le 4 juillet), le Canadian Brass et la Stars of Indiana (le 14 juillet) et le Chœur mondial des jeunes (16 juillet).

Pour mieux planifier vos excursions ou votre séjour dans les environs du festival, vous pouvez toujours appeler Info-arts Bell au (514) 790-ARTS (on accepte les frais d'appel). On vous renseignera aussi sur les différents forfaits, diverses réductions et modalités de réservations ou d'hébergement près des sites de concert. Bon été à Lanaudière!

La nouvelle francophonie

Le monde du spectacle parle d'abord la langue de la qualité, du succès et de l'argent. Faut-il lui en vouloir pour autant?

MICHEL BÉLAIR
ENVOYÉ DU DEVOIR
EN CÔTE-D'IVOIRE

Abidjan — Le dossier de la francophonie est hautement politique, on en sait quelque chose au Québec. La langue de bois et les chassés-croisés entre Québec et Ottawa sont devenus le sujet de conversations amusées dans les salons depuis déjà 25 ans. Mais il n'y a pas qu'entre nos deux gouvernements que le torchon brûle en permanence: la francophonie est une sorte d'interface dont les 47 participants doivent, qu'ils le souhaitent ou non, établir des consensus. C'est un espace de coopération, par définition. Mais c'est aussi un lieu d'affrontement.

Il n'est donc pas étonnant de voir des positions divergentes s'affirmer dans un événement comme le MASA. Et la langue est certainement un des points de contact les plus chauds de cet affrontement permanent. À ce sujet, Jean Louis Roy, le secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) est très ferme: le but de la francophonie n'est certes pas d'amener tous les pays qui y participent à parler français.

Pour les diffuseurs québécois de spectacles qui sont ici, cette tension omniprésente fait presque partie des meubles. Bernard Gilbert est programmeur au Carrefour in-

ternational de Québec; Johanne Blouin joue le même rôle pour le festival Coups de théâtre de Montréal qui exploite le créneau du théâtre jeunesse. Ce sont de grands voyageurs qui sont ici pour sélectionner des spectacles. À deux, ils voient chaque année de 280 à 300 productions dans une vingtaine de pays et, au total, ils en sélectionnent une dizaine. Douze tout au plus dans les meilleures années. Pour eux, c'est clair, «quand un spectacle repose sur une proposition artistique solide, peu importe qu'il soit joué en polonais, en turc ou en wolof».

Le seul critère pour ces deux spécialistes du décalage horaire, c'est la qualité. «La langue n'est pas une donnée primordiale et essentielle pour le Carrefour international de Québec, explique Bernard Gilbert. Nous avons déjà présenté un *Macbeth* en japonais, je vous le rappelle». Johanne Blouin partage le même avis, elle qui a depuis longtemps fait affaire avec des troupes tchèques et néerlandaises, par exemple.

Mais n'est-il pas bizarre de voir qu'au MASA (Marché des arts du spectacle africain) dont les nations participantes sont en principe, réunies par l'usage commun du français, de voir si peu de productions présentées dans la langue de Molière?

Alain Chartrand, des Coups de cœur francophones, avoue ne pas y voir de problème. Le festival qu'il représente ici a

pourtant une orientation «chanson» qui se différencie du circuit bien établi des musiques ethniques qui passe par des endroits comme Nuits d'Afrique ou le Balattou. Il a quand même réussi à dénicher ici quelques surprises.

Mais en théâtre, la problématique n'est-elle pas différente? «Oui et non», reprennent en chœur Johanne Blouin et Bernard Gilbert. Car leur critère premier demeure celui de la qualité. «Si je trouve un show extraordinaire en Patagonie ou au fin fond de l'Europe de l'Est, je l'achète, reprend Bernard Gilbert. La langue importe peu. En clair, ça implique qu'on fait confiance à notre public puisqu'on sait qu'il y trouvera son compte. Le reste n'est qu'une question de logistique qu'on pourra régler de différents façons.»

Les producteurs et diffuseurs québécois de spectacles ont les pieds bien sur terre: ils ne sont pas portés sur les querelles de principe. Pour eux, il importe d'abord que les différentes nations composant la francophonie s'expriment librement à travers leur langue. Ils estiment le public québécois assez intéressé pour composer avec la nouvelle réalité francophone à travers le monde. Beau signe de maturité.

Nous rappelons que l'ACCT assume les frais de voyage de notre journaliste en Côte-d'Ivoire.

Le Centre Pierre-Péladeau prépare la relève

LE DEVOIR

La Société du Centre Pierre-Péladeau organise ce soir un gala bénéfice, à la Salle Pierre-Mercure de l'UQAM, dans le but «d'accroître son rôle de diffuseur en musique et en danse» et pour «assurer un développement du public en salle». Les profits générés par cette soirée bénéfice intitulée «Préparer la relève» serviront à développer et présenter une série de concerts et de spectacles de danse pour le jeune public (3 à 12 ans), dès l'automne prochain. On initiera alors les enfants à la musique de chambre et à la danse moderne en leur présentant des spectacles produits par des compagnies de la région montréalaise.

Le programme du gala de ce soir propose d'abord «un voyage au XVII^e et XVIII^e siècles» avec l'ensemble baroque Les Boréades, lauréat de la Tournée Révélation 1994 des Jeunes Musiques du Canada. Les Boréades favorise une interprétation fidèle à l'esprit de l'époque baroque. Ses musiciens utilisent des instruments d'époque et respectent les règles de pratiques anciennes. Le groupe est composé de Marie Bouchard (clavecin), Francis Colpron, fondateur de l'ensemble (flûtes à bec et flûte traversière baroque) Susie Napper (viola de Gambe, violoncelle baroque et lirone) et Hélène Plouffe (violin baroque). Le gala offrira également une performance de la compagnie Montréal Danse, un collectif qui réunit certains des meilleurs chorégraphes canadiens et étrangers.

EN BREF

HARBORFRONT VIVRA

Toronto (PC) — Le gouvernement fédéral et le Centre Harbourfront de Toronto ont conclu hier une entente de financement qui permettra de maintenir en activité cet important foyer de la culture au pays. Le Centre recevra six millions \$ du gouvernement fédéral en 1995-96 et quatre millions en 1996-97. Un versement graduel de deux millions débutera en janvier 1996 pour honorer les engagements pris par le centre avant les compressions budgétaires annoncées par Ottawa. Enfin, le fédéral pourrait transférer un autre deux millions de dollars à Harbourfront, ce qui porterait le total des fonds fédéraux injectés à 14 millions \$ sur deux ans. Une équipe sera bientôt nommée par le fédéral pour trouver des alternatives de financement du centre à long terme. Son rapport final sera remis au ministre des Travaux publics d'ici le 31 juillet.

VIOLONS DU ROY: OPÉRATION RÉUSSIE

L'opération Cordes Sensibles, la journée de levée de fonds organisée par Les Violons du Roy, a porté fruit bien au-delà des espérances de l'organisme: alors que l'objectif fixé était de 20 000 \$, le décompte préliminaire des dons s'élève à plus de 31 000 \$, sans compter les promesses de dons téléphoniques dont on attend de voir la coulée avant d'établir les chiffres définitifs. Pour la directrice générale de l'ensemble, Mme Marie-Catherine Lapointe, le succès de la journée donne avant tout «un sursis» aux Violons, en l'attente d'une solution plus permanente. Très heureuse de tels résultats pour une toute première opération du genre, elle précise que la participation spontanée et généreuse du public constitue «un argument important pour convaincre des subventionnaires, puisqu'il s'agit de quelques milliers de personnes qui ont décidé de nous appuyer, dont certaines ne nous connaissent même pas a priori».

HOMMAGE AU DUKE

(AP) — La ville de New York vient de rendre hommage au légendaire jazzman Duke Ellington en donnant son nom à une rue. Le Duke Ellington Circle est aux portes de Harlem.

QUATUOR MORENCY
ST-SAËNS, HÉTU BRAHMS
LUNDI, 8 MAI À 20H
SALLE PIERRE-MERCURE
MÉTRO: BERRI-UQAM
BILLETTS 987-6919